

Démocratie

Organe du Parti Démocrate de l'Indépendance — 65, Bd Danton, Casablanca

Première Année N° 16

Lundi 22 Avril 1957

30 Fr.

Alphonse JUIN Maréchal de la Rancœur

**AU « CARREFOUR »
DE L'IMPUDENCE**

EN PAGE 4

*LE FUTUR STATUT
DE LA
RADIO-DIFFUSION*

EN PAGE 9

**LA MORT
EST LEUR METIER**

EN PAGE 5



Une réalisation du Maréchal
« Le Moghreb en Feu »

POLITIQUE ET SYNDICALISME

EN PAGE 2

CANAL DE SUEZ

CE QUE CÔTE LA FERMETURE

On lit dans « Rosa-El-Youssef » (Le Caire) :

« Voici quelques chiffres montrant l'étendue des pertes occasionnées par la fermeture du Canal :

« En 1955, 14.000 navires — 1/7 du commerce mondial — ont transité par Suez. Selon des estimations officielles, les pertes causées par l'arrêt de la navigation dans le Canal ont atteint par mois et en dollars 70 millions, sans compter celles dues au non-approvisionnement en pétrole et qui s'élèvent à 20 millions pour l'Europe, 30 millions pour les pays du Moyen-Orient et certains pays d'Europe Occidentale, 10 millions pour les pays à l'Est du Canal et enfin 13 millions causées par le ralentissement de la production pétrolière. »

Les frais de déblaiement du Canal se sont élevés à 20 millions de dollars, dépenses que, selon la proposition de l'U.R.S.S. et de l'Inde, « seuls les agresseurs doivent assumer ». Concernant la proposition

d'une augmentation provisoire des droits de péage pour le remboursement de ces 20 millions de dollars avancés par les Nations-Unis, la revue considère que cette « augmentation ne devra en aucun cas dépasser 10 % des droits actuellement en vigueur ».

PROJETS EGYPTIENS D'ÉLARGISSEMENT DU CANAL

Le gouvernement égyptien a fait connaître certains de ses projets concernant l'élargissement du canal de Suez pour répondre aux besoins d'une navigation qui tend à se développer tous les jours. Le gouvernement égyptien a décidé l'octroi de 30 millions L.E. pour l'aménagement du Canal afin de permettre le passage de 76 navires par jour. Aujourd'hui 46 navires peuvent transiter tous les jours par le Canal de Suez. Les experts égyptiens ont établi un projet qui permettrait le transit de 180 navires par jour, par l'établissement de 3 voies de passage double sur une longueur de 75 kms.

LA MISSION RICHARDS AU MOYEN-ORIENT

A l'issue des conversations entre les membres de la mission Richards et les autorités irakiennes, un communiqué commun irako-américain a été publié le 8 avril proclamant l'acceptation par l'Irak de la doctrine Eisenhower, la collaboration des deux pays dans la lutte contre le communisme et l'accord des U.S.A. pour offrir à l'Irak une aide militaire ainsi qu'une aide économique limitée à un million de dollars pour la construction de voies ferrées.

Les autorités irakiennes ont également manifesté leur satisfaction de l'adhésion des Etats-Unis au Comité Militaire du Pacte de Bagdad. M. Richards a déclaré que 11 millions de dollars seront accordés aux pays du Pacte de Bagdad pour la réalisation de leurs projets concernant le développement des voies de communications entre l'Irak, l'Iran, la Turquie et le Pakistan.

LE GOUVERNEMENT LIBANAIS A CHOISI LE CAMP DE L'OUEST...

On lit dans « Le Jour » (Beirut) :

« Le long exposé lu avant-hier par M. Sami El-Souf devant la Chambre donne une orientation décisive à notre politique extérieure. Il n'y a pas à s'y tromper : en prenant ouvertement position contre un communisme international qui se confond avec l'Etat Soviétique, le Cabinet en fonction a choisi, au nom du Liban, le camp de l'Ouest.

« La neutralité serait une attitude idéale, si elle était possible. Malheureusement, elle est impraticable dans le monde d'aujourd'hui, en raison de la signification tendancieuse que fatalement elle prend. Les professions de foi officielles ne changent pas la réalité : ce que perd un bloc, c'est l'autre qui le gagne, comme le montre l'expérience neutraliste pratiquée par l'Egypte et la Syrie. »

Politique et Syndicalisme

Selon des informations officielles, notre syndicalisme se verrait prochainement doté d'un statut. Une commission a été constituée pour l'élaboration d'un tel statut. On ne peut que se féliciter de cette décision. Il est temps en effet de remettre en question les textes élaborés du temps du protectorat légiférant en matière syndicale.

Ces textes sont limitatifs des droits de la classe ouvrière, et la nouvelle initiative de les réviser ou abroger ne peut que recevoir l'approbation de tout Marocain conscient des nécessités où l'émigration, une indépendance récemment acquise et encore à aménager.

Il aurait sans doute, vu l'importance de cette question, été préférable de voir ce futur statut du monde du travail et qui en tant que tel, regarde le peuple marocain tout entier, décidé par une Assemblée Représentative des différentes couches de la population.

La consultation démocratique n'étant pas observée dans cette affaire, il s'avère indispensable de faire connaître les garanties qui nous paraissent essentielles pour assurer au Syndicalisme Marocain l'usage de sa vocation qui est le bien-être de la classe ouvrière et sa libération de toutes les servitudes.

I. — LE SYNDICALISME DOIT ÉCHAPPER À L'INFLUENCE DES PARTIS POLITIQUES

Le but du syndicalisme étant la suppression des inégalités sociales les syndicats assujettis à un parti politique ne peuvent que se trouver freinés ou entraînés à une démagogie, dont de toutes façons les travailleurs subissent les néfastes conséquences. L'organisation syndicale doit être démocratique et les élections des représentants ouvriers intervenir de la base pour aboutir au comité directeur de la centrale. Les décisions prises par le comité directeur démocratiquement élu doivent être soumises à l'approbation des travailleurs qui gardent ainsi, un permanent droit de contrôle sur leurs représentants. Les représentants syndicaux doivent être des conseillers, et des porte-paroles et en aucun cas des dictateurs. La possibilité d'expression démocratique au sein d'un syndicat empêche le maintien à la direction syndicale des éléments nocifs et le racketting de la masse laborieuse.

Nous avons au Maroc, l'exemple, de la nocivité de la politisation syndicale. La dernière hausse du coût de la vie a en effet entraîné l'urgence de la révision des salaires. L'allégeance du syndicat unique au parti gouvernemental a empêché la légitime revendication des travailleurs à l'amélioration de leur niveau de vie.

Si les syndicats marocains n'étaient pas d'obédience gouvernementale ils défendraient plus âprement les intérêts de leurs adhérents.

II. — PLURALITÉ SYNDICALE

Le futur statut du syndicalisme marocain devra tenir compte du fait qu'un syndicat unique ne peut être compatible avec la démocratisation effective d'un régime.

On a souvent parlé de la nécessité de l'unité syndicale en mettant en avant le fait que l'existence de plusieurs centrales peut favoriser l'extension des revendications démagogiques.

Cet argument est un argument spécieux. En France, par exemple, l'existence de plusieurs syndicats démontre que les revendications démagogiques ne payent pas. Il est prouvé que seules les revendications présentées par un comité d'entente inter-syndical aboutissent.

(Lire la suite page 9)





**OMNIUM FRANCO-CHERIFIEN
D'ASSURANCES**

Jean-Louis JOCHUM

Assureur

Agrément N° 45/79 du
Ministère des Finances

TOUTES ASSURANCES
DEFENSE - CONTENTIEUX
— CREDIT AUTO —

100 m. du cinéma Atlas. et OUED-ZEM/ RUE GELU



Il y a un an, jour pour jour, le Docteur Omar Drissi tombait sous les balles de lâches assassins. Drissi était un patriote sincère et dévoué à la cause du pays. Il est pénible de constater que ses assassins n'ont pas encore été arrêtés.

Enrico Mattei, Président de l'ENI au Maroc

Après avoir réussi en Italie et en Egypte, Enrico Mattei manifeste son intérêt pour les aventures extérieures. En Libye, l'A.G.I.P. possède la moitié de la *Petrolibya*, conjointement avec Fiat. En Somalie italienne, la *Mineraria Somalia* (E. N.I. 100 %) a commencé en 1956 ses forages dans la région de Sagleh, dans la Medjartene septentrionale.

Le Président de l'E.N.I. et une mission d'experts visiteront bientôt le Maroc. Cette mission dont la mise sur pied se poursuit aura pour tâche de jeter les bases d'une collaboration économique italo-marocaine, non seulement dans le domaine des hydrocarbures mais sur tous les plans où les experts et l'équipement industriel italiens peuvent se révéler utiles au Maroc. (A Rome cependant, au siège de l'E.N.I., on a affirmé que le président Mattei ne se disposait pas à conduire personnellement la mission d'experts dont le programme d'études serait prêt).

QUO YADIS, MATTEI ?

Nous, ne pouvons parler de cette affaire qu'en nous défilant des informations, en général déformées, incomplètes et souvent tendancieuses que reprenait la presse. Parmi les éléments à peu près solides du dossier, on trouve le conseil officiel du Département d'Etat au Palais Chigi : « Dites à Mattei de se tourner plutôt du côté du Sahara... Autrement... ». La suite ne vient pas, il faut la deviner. Le même jour Jefferson Caffery, déposant devant une commission du Sénat, se

prononçait pour la poursuite de l'aide américaine à l'Italie... sous certaines conditions. Le quotidien américain de Rome, faisant la synthèse des informations contradictoires et s'appuyant sur les arguments de l'organe communiste « *l'Unità* », conseille à Mattei de ne pas chercher le bonheur hors de son jardin... et le pétrole, hors d'Italie.

Nous avons le plaisir de faire savoir aux lecteurs de « Démocratie » que le Docteur Adrien AICHÉ s'est installé à Kénitra, 8, rue de la République, tél. 33-90.

STATISTIQUES UNIVERSITAIRES EN EGYPTE

M. Saïd Moustafa El-Saïd, doyen de l'Université d'Alexandrie, souligne dans un discours les difficultés auxquelles ont à faire face les milieux universitaires devant le nombre croissant des étudiants pour lesquels ne sont prévus ni places ni moyens.

Et il cite les chiffres suivants : Le nombre d'étudiants qui était de 9.377 en 1942-1943, est passé à 64.129 en 1956-1957, soit une augmentation de 700 % en 14 ans.

8.497 étudiantes (16 en 1929-1930) sont réparties dans les trois universités du Caire, d'Alexandrie et de Ein-Chams.

Le budget accordé cette année aux trois universités (L.E. 6.163.502) est, selon le doyen, loin d'être suffisant.

EDITORIAL

La Convention Culturelle

Après avoir tenu la vedette pendant les mois de mai et juin 1956, voilà que de nouveau la Convention Culturelle franco-marocaine est à l'honneur.

Quel est le contenu de cette Convention ? Ce sont les principes qui régissent la scolarisation des enfants français au Maroc et celle des enfants marocains en France. La Convention fixe la place que le Maroc doit accorder à la culture française au sein de ses écoles et de ses instituts et, réciproquement, celle que doit avoir la culture marocaine en France.

Elle régit aussi les échanges culturels, artistiques et scientifiques qui sont appelés à s'établir entre nos deux pays. Certains voudraient surcharger cette Convention en y ajoutant deux chapitres relatifs à la liberté d'expression, c'est-à-dire à la liberté de publication et de diffusion (journaux, revues, livres, cinéma, télévision), l'autre au statut de l'enseignement libre dans les deux pays.

De toutes ces questions posées par l'étude de la Convention entre Rabat et Paris la plus importante à notre avis est celle de la création d'une mission culturelle française au Maroc. Cette mission culturelle posera des problèmes de limites et de compétences que ne poserait pas par exemple une mission américaine ou italienne.

Pourquoi ?

Pour la simple raison que la population française au Maroc est très importante et qu'une mission qui répondrait aux besoins de cette communauté prendrait l'allure d'un véritable ministère au Maroc.

L'importance numérique de la communauté française au Maroc pose à cette mission, dans le cas où elle est agréée par le Gouvernement marocain, le problème vital des locaux, car le Gouvernement français n'est pas en mesure de construire en un tour de main toutes les écoles nécessaires à la scolarisation de 80.000 enfants français.

Devant ces difficultés, allons-nous retarder la conclusion de la Convention Culturelle, ou lui donner rapidement consistance et vie ? Ce problème est très important et sa solution ne souffre aucun retard, car d'elle dépend en partie, l'exode ou le maintien de la population française dans notre pays.

Pour nous, ce problème n'offre pas de difficultés quant aux principes : nous sommes décidés à accorder le droit à la France de créer ici une mission culturelle parce que nous voulons répondre aux désirs légitimes des habitants français du Maroc d'instruire leurs enfants dans le cadre de l'université française, et ensuite, parce que la culture française dont l'excellence est universellement reconnue est devenue en quelque sorte complémentaire de notre culture nationale.

Ceci pour le principe. Mais quelle en sera l'application ?

Créer une mission, c'est avant tout trouver des locaux. Or le Gouvernement français voudrait que sa mission s'installe dans certains établissements, appartenant à l'Etat marocain contre un loyer global ou une indemnité forfaitaire. Le Gouvernement français n'ignore pas la pénurie des locaux scolaires qui sévit au Maroc : à peine 12 % des enfants marocains fréquentent l'école !

Malgré ces difficultés nous sommes disposés, en attendant que la mission construise ses écoles, à scolariser tous les enfants français dans nos écoles qui continueront pour eux à appliquer le programme de l'université française, avec cependant une légère retouche qui est de faire de la langue arabe la première langue obligatoire.

Nous sommes plus à l'aise pour étudier les problèmes des échanges culturels artistiques et scientifiques entre nos deux pays.

Le Maroc entend rester ouvert à tous les courants valables de la pensée humaine. Ayant trop souffert de l'isolement dans le passé, notre pays veut ouvrir ses fenêtres sur les différentes cultures humaines pour mieux s'adapter à l'évolution des temps. Mais, ouvrir nos fenêtres à des cultures valables ce n'est pas permettre à des œuvres rétrogrades, malsaines et immorales de venir détériorer l'esprit et le goût de la nation marocaine.

La liberté d'expression et de diffusion est une chose valable que nous acceptons en tant que démocrates. Cependant, le Maroc aura à se protéger contre certaines attaques malveillantes et certaines propagandes pernicieuses qui voudraient saper nos institutions nationales et nos valeurs morales. Nous sommes donc pour le principe de la liberté, mais encore faut-il dresser des barrières contre la réaction qui voudrait porter atteinte à la santé morale de la nation marocaine.

C'est dans cet esprit que nous voulons voir aboutir très rapidement la conclusion de la Convention Culturelle franco-marocaine afin d'apaiser l'inquiétude des parents d'élèves français vivant au Maroc et, en même temps, d'apporter à l'édification d'une véritable amitié entre nos deux peuples, une contribution généreuse et solide.

« Démocratie »

Au « Carrefour » de l'impudence

Rarement journal a manié le mensonge et la diffamation avec une pareille désinvolture intéressée. Le truquage délibéré est devenu au sein de la rédaction de ce journal l'arme favorite au même titre que le mensonge délibérément camouflé sous l'apparence des officielles signatures ravies de trouver un organe qui leur permet leurs petits règlements de compte personnels.

Il est devenu fréquent dans les colonnes de cet hebdomadaire d'attaquer nommément la Famille Impériale Marocaine et son chef Sa Majesté Mohammed V. Il n'est jamais venu à l'esprit d'aucun journal marocain d'attaquer la personne de Monsieur le Président de la République Française. Il y a là un geste qui relève de la courtoisie la plus élémentaire, courtoisie dont les rédacteurs de *Carrefour* ont l'air parfaitement dénués. Les déclarations faites par S.M. Mohammed V sur la participation des Français à la construction du nouveau Maroc

passent inaperçues aux yeux de l'équipe rédactionnelle dont la démagogie la plus vulgaire se repaît de nouvelles aussi peu fondées qu'invérifiables. Lorsque *Carrefour* écrit que la présence de l'Armée Française au Maroc est la garantie de faire échec aux rebelles algériens, lorsque cet hebdomadaire ne parle rien de moins que de la justification de l'intervention française au Maroc, on peut se demander si effectivement les « complotteurs du mois d'août » ne cherchent pas à prendre la revanche du sursaut national qui consacra leur échec. Il y a une orchestration de la reconquête basée sur le désormais fameux préalable algérien qui pour ses auteurs passe par Rabat et Tunis avant d'aboutir au Caire. M. Georges Bidault et Jacques Soustelle théorisent dans le journal aux côtés de nombreux militaires pour qui les arrêts de forteresse ne sont qu'une aimable plaisanterie à usage des généraux qui ne partagent pas leurs idées sur la Présence Française.

Mais où l'inqualifiable conduite de *Carrefour* paraît sans excuse, c'est lorsque ce journal décrit complaisamment les tortures infligées au capitaine Moureau. L'hebdomadaire *Demain* dont les attaches gouvernementales sont connues écrit :

— « Je demande maintenant qui a abandonné Moureau assassiné, qui a mis son cadavre en réserve pour l'utiliser au bon moment, et susciter à sa vue la colère des justes. Il y a dans ce travesti du martyr une laideur d'âme qui dépasse la mesure ».

Et *Demain* ajoute parlant des prétendues tortures subies par le capitaine Moureau « notre bonne foi a été surprise ». Nous ne pensons pas personnellement que celle de *Carrefour* ait pu l'être. Ceux qui se réclament du Général de Gaulle feraient bien de peser les termes dont celui-ci parlait de Sa Majesté Mohammed V.

— « Les accusations proférées contre lui me font hausser les épaules. Je n'oublie pas qu'il fut mon Compagnon de la Libération ».

Carrefour qui aime se réclamer de l'étiquette Gaulliste ferait mieux de prendre à la lettre les déclarations de ceux qu'il veut considérer comme ses chefs de file. Encore n'est-il pas sûr que le Général de Gaulle approuve les insanités de ce journal dont l'agressivité de mauvais aloi déshonore une presse qui se voudrait digne.

Il arrive à *Carrefour* de titrer « le mensonge arme de la propagande ». Il est curieux de constater qu'une fois encore la parabole de la paille et de la poutre se trouve concrétisée.

Carrefour s'est permis de parler en des termes irrespectueux de notre Souverain.

Il s'agit d'un fait grave que l'on ne saurait passer sous silence. Lorsque l'injure et la diffamation n'atteint que des citoyens marocains l'on veut bien croire, à l'extrême rigueur, à la nécessité d'une polémique malhonnête sans doute mais explicable. Dans le cas qui nous occupe, il s'agit de Notre Souverain, chef de l'Etat. Et lorsque derrière les articles de *Carrefour* se dessine l'ombre de celui qui enterrera l'acte de déposition, il se confirme qu'il ne peut s'agir d'une plaisanterie mais de propos délibérés faisant partie d'un contexte dont nous connaissons le scénario.

Du général Faure à la reconquête, il n'y a qu'un *Carrefour* à franchir. Il importe que ce malentendu soit supprimé dans le contexte des relations franco-marocaines. Maîtres à l'intérieur de nos frontières, nous devons faire en sorte que la Majesté de Notre Souverain y soit respectée.

Il ne s'agit absolument pas de demander l'interdiction de la vente de *Carrefour* au Maroc. La Liberté de la Presse est pour nous un test déterminant de la maturité démocratique d'un pays. Nous tenons cependant à souligner que si le Gouvernement français entend poursuivre avec la Nation Marocaine des relations tant cordiales que profitables pour les deux nations, il se doit de faire comprendre à certains journaux que les chefs d'Etat ne peuvent faire l'objet d'insultes grossières et non-fondées. La rancune de certains politiciens, vis-à-vis du peuple marocain qui leur a infligé par sa lutte nationale le cinglant démenti que l'on connaît ne peut servir d'excuses à des procédés qui relèvent de la goujaterie pure et simple.

« DEMOCRATIE »

LES PROBLEMES URGENTS

Au haut de l'arbre, un oiseau est assoupi dans son nid. Survient une bourrasque qui balaie tout sur son passage. Le nid se décroche, tombe. Mais l'oiseau retenu miraculeusement par ses ailes d'une branche, frissonne, sera-t-il miraculeusement sauvé de l'abîme ?

Il en va ainsi du Maroc. L'indépendance juridique à peine acquise, voici nos diplomates qui se lancent dans le jeu impitoyable et dangereux des pactes, l'entraînera-t-on vers un abîme, notre pays encore frère ?

Les discours officiels et officieux font incessamment état de l'identité de vue du Maroc avec les pays du Moyen Orient sur la nécessité de coordonner nos efforts pour sauvegarder et affermir l'unité du monde arabe. Pendant ce temps, les auteurs mêmes de ces discours annoncent leur prochaine adhésion au Pacte de Bagdad. (Un quotidien ne titrait-il pas dernière son éditorial, sur six colonnes, Un pas vers le Pacte de Bagdad ?)

Nos dirigeants, à la mémoire si courte, oublierait-ils que notre cause ne fut entendue à l'O.N.U. que grâce en particulier aux efforts déployés par la Ligue Arabe ? Ces mêmes dirigeants, ne trouvaient-ils pas, pour la plupart, du temps de leur exil, refuge et aide MATERIELLE au Caire ? Fidèles à notre amitié avec tous les peuples arabes, nous ne devons aller dans aucun clan.

Moscou est loin, bien loin de nous. Bagdad a peut-être intérêt à s'allier avec la Turquie, l'Angleterre, ... mais le Maroc ?

Avant les pactes, nous avons besoin de regarder ce qui se passe dans notre maison.

L'heure n'est pas encore au choix entre Rome, Bagdad, Washington. L'heure est expressément à la reconstruction intérieure, en tout premier lieu.

LES PROBLEMES URGENTS

Ils sont très nombreux et nous n'aborderons aujourd'hui que ceux qui nous paraissent exiger d'une façon urgente, ne serait-ce qu'une ébauche de solution, à savoir : l'enfance et l'hygiène générale.

L'ENFANCE

Les écoles musulmanes regorgent d'enfants, pour la plupart des pauvres.

Voici les statistiques établies dans une classe de 55 élèves.

- Enfants aisés : 5
- Fils de sous-prolétaires : 15
- Fils de chômeurs : 15
- Orphelins de mère : 4
- Orphelins de père : 10
- Les sans-famille : 6

Les pieds nus, quelques crânes léchés par la teigne, le corps couvert de linge déchiré, presque tous ayant les oreilles coulant de pus, voici la génération de demain pour laquelle — il est vrai — on ouvre des écoles, on paie des instituteurs, mais qu'on ne soigne pas qu'on ne vêt pas et qu'on nourrit très mal. Sait-on que dans les cantines scolaires, on donne aux cantiniers le sixième d'un pain de 45 frs pour chacun, avec 4 carreaux

de chocolat ou une sardine et un demi verre de verre de thé.

Il faut les voir l'hiver arriver matinalement à l'école, grelottant, le pas incertain, la tête basse et les pieds couverts de la boue des sentiers ruisselant de la pluie tombée la veille, pour les aimer et se révolter pour eux.

Que ne s'occupe-t-on de nos enfants ? Que coûteraient une paire de chaussures, deux chemises et un pantalon offerts annuellement aux plus nécessiteux de ces petits êtres qui ne demandent qu'à être chaudement vêtus et assez nourris pour sourire à la vie ?

L'HYGIENE GENERALE

La pauvreté mais aussi et surtout l'ignorance, tuent le sens de l'hygiène au sein des familles prolétariennes. On se tasse à 5 ou 6 dans des chambres de pas plus de 8 m² ; on s'enroule uniquement dans une couverture de laine pour dormir ; on lâche les bébés sans culotte, sur des sols mouillés...

Plus que de médecins, le Maroc a besoin d'assistantes sociales, de nombreuses assistantes sociales qui iraient dans les maisons populaires, s'entretenir amicalement, humainement, avec ces mères qu'on voit éternellement le sein en dehors de la robe entrebâillée, pour leur apprendre que :

1) Se laver fréquemment, c'est éviter d'être la proie de nombreux microbes ; 2) avoir un matelas en crin de 1.000 francs vaut mieux qu'une couverture de 3.000 francs si on doit laisser ses côtes reposer à même le sol ; 3) un bébé jouant dans l'eau est sujet à ressentir tôt ou tard des rhumatismes...

Un grand bâtiment blanc, aux nombreuses entrées. La porte principale est surmontée d'une croix rouge. C'est un hôpital. Partout dans le Maroc, on voit, le matin, des files interminables devant ces édifices. Femmes, enfants et vieillards y viennent pour s'entendre dire que leurs maux sont effectivement graves, mais qu'on ne peut rien pour eux, faute de médicaments.

Si on apprenait au peuple — avide de savoir — les premiers éléments d'hygiène, il fréquenterait moins les dispensaires parce qu'il y a des affections qui s'évitent, quand elles sont efficacement prévenues.

Tâches passionnantes qui s'imposent, dont on doit s'occuper. Le Maroc a besoin de la santé de ses fils pour prospérer.

Payer des voyages d'information à M. X en Irak, à M. Y en Amérique, à d'autres aux quatre points cardinaux est au-dessus de nos moyens.

Réserver ces millions à la refonte de notre système de vie intérieure, c'est mieux, car il y va de l'intérêt même du pays.

Lorsqu'il y aura moins de chômeurs, moins de malades et plus de lettrés au Maroc, on pensera aux alliances militaires et autres avec les nations amies. En attendant la tâche principale est de nous atteler chacun dans son domaine à casser la misère et à rendre la vie plus souriante aux êtres humains.

Mohamed HAJJAM

« Démocratie »

Directeur : Mohammed CHERKAOUI
65, Boulevard Danton - Casablanca
— Téléphone : 537-85 et la suite —
Adr. Tél. : Démocratie Casablanca

ABONNEMENTS :

1 an	1.500 fr.
6 mois	750 fr.
3 mois	400 fr.

C.C.F. Rabat 888-83

Imprimerie AMAL, 65, Bd. Danton

LA MORT EST LEUR METIER

Se détachant des règlements, des circulaires et du calendrier à réclame qui d'habitude, en France, agrémentent les murs des bureaux de la gendarmerie, il existe en bonne place une affiche en couleurs, qui s'impose au regard du visiteur. L'ancien combattant lui décoche un coup d'œil patriotique et la ménagère s'attendrit. Le garçon de vingt ans, lui, s'arrête appâté : ce type à l'air décidé qui regarde droit dans les yeux, ce dur au sourire de héros, ce bayard des temps modernes qui force le respect des copains et l'admiration des filles, si c'était lui ? Du physique, il en a, du courage, ça le connaît, l'aventure, il en rêve. Il a vingt ans, c'est souvent un brave type. Le béret bleu, c'est un peu une auréole. Devant lui l'affiche peu à peu devient sa réalité propre :

« JEUNE, ENGAGE-TOI.
DEVIENS PARACHUTISTE ».

On le retrouve à Pau ou Vannes, dans l'une de ces villes de France, centres d'entraînement de ce corps d'élite ou l'on procède à la chaîne à la préfabrication du para-type, pivot essentiel de l'armée de métier. Les « paras » ont une légende, les « paras » ont déjà un passé.

Les anciens ont fabriqué de l'histoire à la pelle d'Arromanche à Arnheim, de Dien-Bien-Fu à Ismaïlia. Les instructeurs ont tous un passé prestigieux dont les multiples décorations font foi. Le nouvel engagé n'en croit ni ses yeux, ni ses oreilles. C'est l'engrenage de la pureté, l'engrenage de la « mens sana in corpore sano ». L'âme saine dans un corps sain. La virilité de l'esprit et du muscle, inséparables et indissociables. Il y a là un mélange de spartiate et de puriste. La glorification quotidienne du fort et des forts. La discipline fait le reste, l'esprit « para » est créé.

Il y a en France une jeunesse encore saine, lassée d'une politique qu'elle estime vaine et à laquelle elle ne comprend pas grand chose. La psychose de la trahison criée et brandie à tous les échelons de la nation a créé le dégoût du jeu démocratique dans une jeunesse que le bee-bop et le championnat de France professionnel de football n'arrive plus à contenter.

Les manuels scolaires présentant l'histoire de France à la manière des images d'Épinal ont fait le reste. La France glorieuse de Louis XIV et de Jules Ferry s'en va par morceaux. Les colonies sont ingrates et coupables de velléités parricides. La France a une mission civilisatrice, il faut y être fidèle. Les mandarins de la politique bradent l'empire, la jeunesse doit dire non. C'est là une réaction classique décrite dans les « Réprouvés » et les « Cadets », par Ernst Von Salomon, avec pour cadre la République de Weimar, à la sortie de la première guerre mondiale. Les chasseurs de fer de Von Lutzow, furent l'ossature de la future armée de métier du troisième Reich.

En proie à une crise de conscience sans précédent peut-être dans son histoire, la France voit renaître sous une forme différente les « Camelots du Roi » et les « JP ». Seulement aujourd'hui dans le contexte des guerres coloniales, la jeunesse brandissant le slogan maurassien « La France, la France seule », porte l'uniforme de l'armée de métier. Tout cela est normal, d'ailleurs, fort logique, le drame est que certains politiciens n'hésitent pas à exploiter le sursaut purificateur d'une jeunesse échevillée pour transporter des aspirations légitimes sur des exutoires où la frontière entre le bien et le mal, entre le moral et l'immoral est fort imprécise et au-delà du franchissement, il y a l'engrenage irréversible : le fascisme, prenant sa source dans le culte de la race qui, concurrentielle, est inévitablement portée à se croire supérieure et... à le prouver.

Ce recours systématique à la supériorité gouvernementale, ce complexe prométhéen de la sculpturale perfection nationaliste, ne peut en effet se justifier que par la justification indispensable de la supériorité de culture, de civilisation et, partant, du fait de la nation choisie, élue au superlatif.

Peu importe la définition du mot. Para en son sens premier, c'est-à-dire qui utilise un parachute. Il ferait beau voir aujourd'hui lancer sur le marché des définitions nationalisantes ce premier sophisme depuis longtemps extirpé. Cette définition appartient à l'ancienne mythologie, l'actuelle est inévitablement

concurrente des « niebelungen » où la célébration des solstices se fait sur l'avenue des Champs-Élysées aux hasards des circonstances politiquement justifiées. Mais cette fabrication du mythe porte en elle, la fin icarienne génératrice des catastrophes futures. Tout cela est vieux comme le monde et bon à faire sourire Alain et pleurer les victimes. Il n'est pas certains que les premières victimes ne soient pas ces héros fabriqués à la chaîne pour le besoin des causes perdues. Le « para » est la tentative désespérée de la pureté Nietschéenne pour éviter la salvation du plus grand nombre. L'armée de métier ne veut pas disparaître au profit des presse-boutons des guerres futures, c'est l'ultime et déjà anachronique sursaut des inadaptés au hasard des nationalismes qui se veulent supérieurement infaillibles.

Buffalo Bill lassé des bisons se contentait de Peaux Rouges dont les survivants furent mis en réserve, le « Para » désorienté chasse le « fellagha » en Algérie et le « défaitiste » place de la Concorde. Dépositaire croit-il des vertus premières qui se nomment Valeur et Discipline, il entend en faire un usage exclu-

sif, c'est du moins ce qu'on lui enseigne à ses cours de préparation psychologique et la Sorbonne n'a rien à voir là-dedans bien au contraire.

Fin prêt, moralement et physiquement, le « para » est ensuite envoyé sur les champs de bataille où sa formation fait de lui le combattant idéal.

Les principes, il en a et ils sont solides. L'étranéité d'esprit, bon pour les vulgaires professeurs de facultés n'est pas son fait. La grandeur de la nation prime la conception élémentaire et rétrograde des principes. La liberté ne peut être que celle que la Nation conçoit en vertu d'un passé glorieusement historique. Il est certain qu'il faut parfois savoir marcher sur des faiblesses, telle que la pitié, car le salut de la nation est en jeu. La faiblesse est une trahison. Le droit de l'élite à conduire les sous-développés ne peut pas être mis en question. Les politiques et les financiers sont la perte de la nation et la logique statique cherche les raisons, elles sont simples : la politique et les finances de la France, sont aux mains des Juifs. Les Juifs sont les responsables, de Mendès-France à Granval.

Aussi entretient-on de la parachutisme dans l'estime inconditionnée de lui-même et de sa valeur : il incarne l'Homme. Les autres souffrent d'un vice de forme, le racisme est l'envers de l'âme racée.

La force est son attribut. D'où le rôle primordial de la formation physique, et le culte du corps. Car le corps est incarnation et expression visible de la force, qui est l'essence de l'âme, en même temps qu'instrument de

domination et de maîtrise.

En résumé, le développement de certaines prédispositions psycho-pathologiques, l'injection, dans une âme débile, de mythes compensateurs, et la culture exclusive du corps concourent à la formation du parachutiste.

Il dépend alors des circonstances que « l'homme » manifeste l'excellence de sa nature. Un défilé sur les Champs-Élysées ne s'y prête pas, mais la guerre d'Algérie lui permet, aujourd'hui, d'étaler ses vertus. Le précepte socratique trouve là-bas une atroce confirmation.

Ce recours systématique à la violence, cette justification de la vie par la souffrance et par la mort, révèle une tragique désadaptation de la conscience contemporaine. Le parachutiste illustre, à sa façon (il y en a d'autres) le vide spirituel, la déshumanisation d'une partie importante de la société actuelle.

Il n'y a au contraire qu'un sabotage de l'homme et la restauration d'une nature qui se substitue, en le niant, à l'ordre de la culture. Car cet ordre consiste dans l'intégration de l'homme proprement humain et spirituel de valeurs ;

le parachutiste s'y refuse et le rejette. L'emploi courant de la torture, les crimes gratuits qu'il commet démontrent d'une façon tragique la persistance, dans le monde actuel, d'une certaine conception de l'homme qu'on espérait reléguée dans la préhistoire de la civilisation.

Corée, Indochine, Algérie, c'est toujours le même travail, toujours les mêmes exécuteurs.

L'aristocratie, est l'armée, l'aristocratie de l'armée ce sont les « corps d'élite ». La Reichwer portait en elle la volonté de la formation de l'élite.

Au service de la nation, l'armée ne doit pas être l'incarnation de la nation à elle seule. Il y a au sein des Universités et des Facultés Françaises, des hommes qui incarnent le génie d'une civilisation brillante et humaine.

La jeunesse d'aujourd'hui désorientée et meurtrie court à l'exutoire avec la rigueur du désespoir. Il n'est pas pensable que le pays de Descartes et de Rousseau n'ait pas autre chose à offrir à une jeunesse en mal d'action, pour qui les commandos biaggistes seront le seul refuge, une fois démobilisée.

Il y a une France à sauvegarder et ce n'est pas celle des biaggistes et des Tixier-Vignancourt.

Cette France que le monde entier craint de voir périr c'est la France des Voltaire et des Zola, ces hommes pour qui être protestant ou juif n'était pas une tare. De Callas à Dreyfus, le sursaut français fut le secours à l'innocent. On trahit une jeunesse en lui faisant croire que la grandeur française se nourrit sur des champs de bataille où la politique de Jules Ferry est morte depuis longtemps.

M. MASCHINO

LA RESISTANCE S'EST REORGANISEE

Dans l'attitude du doyen de la faculté de droit, M. Jacques Peyrega, tout « honnête homme », quelle que soit sa position politique, a reconnu le cri d'une conscience qui se libère après s'être trop longtemps contenue.

L'Association générale des Étudiants d'Algérie a été, elle, guidée par M. Viard, professeur de la faculté que l'on connut député de droite, et par M. Decroix, jeune professeur de lycée, tous deux animateurs d'une association qui reprit à son compte les buts de l'ancien Comité d'Action Universitaire du professeur Bousquet, expulsé en France alors que le C.A.U. était dissous.

L'A.G.E.A., maîtresse de l'Université d'Alger, défia aussi les forces de l'ordre puisque l'on vit le doyen Peyrega giflé à son départ à la gare maritime, devant un service d'ordre qui n'intervint qu'après l'incident.

Les ultras, par cette manifestation des étudiants, viennent de recevoir un véritable encouragement à continuer leur action contre le gouvernement et le parlement français ; et le contre-terrorisme qui en est la représentation concrète, a repris le cours de ses enlèvements. La preuve en est, entre autres, celui du cheik Larbi Tébessi. Le gouvernement s'en est particulièrement inquiété et a envoyé un haut fonctionnaire de Paris ; au bout de cinq jours l'enquêteur n'avait pour bagage que des silences.

MOTUS ET BOUCHE COUSÉE

Les milieux officiels chargés de l'information sont de plus en plus réticents : au gouvernement général comme à la dixième région mili-

taire le mot d'ordre est de se taire.

Il a été impossible par exemple d'éclaircir l'accident d'avion qui le 2 avril fit une dizaine de morts à Djanet.

Qui étaient ces techniciens ? Recherches pétrolières ? Prospection de métaux rares ? Recherches atomiques ? D'engins télégués ?

Nul n'a pu le savoir, ni les raisons de l'accident survenu deux jours après, à l'avion de Biskra et huit jours plus tard à celui de Turenne.

Rien sur les déserteurs de Sétif mercredi.

Pas de chiffre de pertes en Oranie, dans le Nord-Constantinois, ni dans le Sud Algérien.

Qui saura ce qui se passe dans ces zones sous black-out, de la Kabylie et de l'Aurès ?

Depuis huit jours la Résistance reprend de la vigueur un peu partout en Algérie. Il est quasi impossible d'en mesurer l'importance en raison même du black-out officiel mais cette flambée a revêtu une certaine gravité puisqu'elle a bien elle a déterminé le commandement à multiplier les opérations en force.

Les autorités expliquent cette offensive de la rébellion par son désir d'effacer l'échec subi dans les villes. Cette explication, valable pour Alger, ne l'est plus pour Oran, Tlemcen, Aïn Temochent, Perregaux, Orléansville, Miliana, Blida, Bougie, Constantine, Sétif, Batna, Bône subissant les recrudescences de la Résistance comme les campagnes. Il est plus vraisemblable d'admettre que le F.L.N. ait dans son commandement et dans ses groupes urbains, s'est réorganisé, a soufflé un second souffle.

ALPHONSE JUIN, Maréchal

Maréchal de France et de l'Académie Française, Alphonse Juin vient de lancer sur les étals des libraires sa version expurgée des événements qui ont vu l'Afrique du Nord promouvoir son effective libération. Le titre du livre est à lui seul un programme intentionné. « LE MAGHREB EN FEU ».

Historien, le Maréchal Juin l'est à la manière de Fabrice à la bataille de Waterloo, tout au moins pour les lecteurs et bien moins pour Stendhal, il ne peut avoir l'excuse du manque de documentation. Mais l'histoire est ainsi faite que ceux qui veulent la faire, se défendent de l'avoir faite lorsqu'elle s'avère par trop capricieuse. Durant ces dernières années l'histoire du Maghreb dépassa la mesure du brasseur agréable aux guerriers pour atteindre la dimension de l'incendie peu agréable aux prophètes qui se voient contredits. Le Maréchal Juin n'est pas prêt de lui pardonner cette défection.

Certains militaires étant les amants de l'Histoire, c'est une querelle de ménage que Juin entame avec elle. Il y emploie les arguments d'un mari en colère. Petits pois trop cuits, pas assez cuits, c'est banal et de mauvaise foi. Les saints ne sont pas tous en enfer

et c'est dommage pour l'enfer qui est pavé de bonnes intentions. Le Maréchal se veut un saint, c'est son droit, l'Afrique du Nord est son enfer où brûle son prestige de spécialiste. Il ya là une querelle que le Maréchal entend faire tourner à son avantage, elle tourne à sa confusion.

Juin se veut personne de Légende et cette légende, il entend la construire lui-même. C'est une formule à double tranchant, car il vaut souvent mieux être oublié que jugé. Le Maréchal Juin se veut dans le domaine public, c'est son droit, mais lui appartenant, le droit de critique appartient aussi à ceux qui ne sont pas d'accord.

« Le Maghreb en feu » est une tentative de justification d'une politique injustifiable. Le fait que le Maréchal Juin ait lui-même tenté ce rétablissement sur la corde raide ne fait que démontrer un peu plus la mauvaise foi et le manque de réalisme politique de celui qui apprécie plus que tout, le qualificatif d'Africain collé à son nom comme une gloire légitime alors qu'à l'extrême rigueur cela ne peut se rattacher qu'à un bulletin de naissance. Il est né en Algérie.

« JUIN L'AFRICAIN »

Il est né à Bône en 1888, cette fameuse année dont on se souviendra, ne serait-ce qu'à cause de la mise en place du droit de navigation sur le canal de Suez.

Il devait sortir de l'École Militaire, major de Promo, en 1912 et étrenner ses galons fraîchement acquis au Maroc.

Le Maréchal que l'on présente comme un caractère entier sait parfois être extrêmement souple au hasard des circonstances où il se croit en position d'infériorité. Il sait allier l'entêtement du gendarme à la prudence de la vedette de music-hall qui ne sort pas avec n'importe qui avant d'avoir fait vérifier le compte-en-banque de l'individu en question. Prenant bien soin de marcher dans les empreintes d'une avant-garde qui vient rendre compte, Alphonse Juin eut pourtant deux grosses erreurs à inscrire à son passif. La première fut le Maréchal Rommel, la seconde la déposition de S.M. Mohammed V. Bien qu'il se défende de l'une et de l'autre, elles pèsent sur sa carrière.

L'histoire de la Quatrième République française est parsemée d'« Affaires Juin », cela reparait régulièrement comme le printemps.

Le Maréchal déborde d'activités. Il dépose un Sultan, il entre à l'Académie Française, il entre en conflit ouvert avec le Ministre

de la Défense Nationale ; lorsque la mode est Américaine, il se déclare américainophobe, ce qui lui vaudra d'ailleurs d'être nommé commandant en chef des forces alliées du Centre-Europe, il préface un livre d'Albert Paraz, ce qui lui vaut les foudres du Comité d'Action de la Résistance présidé à l'époque par Georges Bidault.

Bref, le Maréchal est d'une activité débordante, plus ou moins heureuse mais débordante tout de même. La dernière en date de ses incartades se situe à Vichy, où il s'avise tout d'un coup que le Fédéralisme bien compris est peut-être à tout prendre une solution au problème algérien. Ce qui ne l'empêche pas d'écrire par ailleurs : « la tendance au compromis est toujours interprétée comme une faiblesse en pays d'Islam ».

Il y a des faiblesses que l'on se pardonne volontiers à soi-même lorsque l'on est de l'Académie Française.

L'avantage d'Alphonse Juin est d'avoir bien en main un bâton qui est le seul du genre, les autres étant posthumes. A l'heure de l'Afrique du Nord, Juin l'Africain a posé l'épée du guerrier pour prendre en main celle de l'Académicien. Les maréchaux passent et les écrits restent.

« LE MAGHREB EN FEU »

On a souvent soupçonné Saint-Augustin d'être manichéen, ce doute se transforme en certitude pour la seconde célébrité bônoise. Cette certitude nous en avons la preuve lorsque le Maréchal écrit :

— « N'ayant été absolument pour rien dans cette affaire de la déposition du Sultan... »

Il y a là, une application habile du proverbe qui veut que la main gauche ignore ce que fait la main droite. Laissant délibérément aux autres la responsabilité de sa politique, le Maréchal Juin ne devra pas s'étonner si d'autres tiennent à rétablir « cette affaire »

dans son contexte véridique. L'histoire ne tient compte ni de la tautologie, ni de l'omission.

Comment se fait-il donc, que le Maréchal qui prétend que lors de la déposition de Sa Majesté le gouvernement français était impuissant devant la pression du bled, ne se souvienne pas de ce qu'il écrit à la page 72 de son livre où il est dit textuellement :

— « En cas d'obstruction du palais, le gouvernement français envisageait :

Soit une abdication volontaire, soit une déposition PROVOQUEE



PAR L'AUTORITE FRANÇAISE ELUE

et la directive gouvernementale

« Ce risque est dès à présent

Sa Majesté en ait pleinement l'air

L'aveu est de taille et fort

qu'en août 1953, le gouvernement

la surprise de « l'initiative » des

ment curieux de constater que

côté le rapport envoyé par le

qui indiquait explicitement le

dit à Paris de faire parvenir

Il paraît donc évident que

nementales est résidentielle et

en porte l'entière responsabilité

s'arrête pas là, page 73, nous

— « Cette arme, je n'eus, je

moyen d'intimidation en février

Ces instructions émanant de

nul n'ignore au Maroc qu'elle

nombreuses entrevues du comité

Maréchal Juin le Comité comprit

et Vallat. Bien loin de servir

d'intimidation, ces directives

qui finit par être appliqué en

Le coup de force de Roba

n'était pas autre chose qu'un

faitement établi. Déjà en 1943,

chal Pétain à l'Amiral Estevo,

juin de cette année-là quarante-

med Moncef pour abdiquer. Con

Le Général Juin de sérieuses

futur-résident de 1947-1951. Il

du Maréchal Juin, une entrevue

se déroula partie à la Résidence

Clauzel, ministre plénipotentiaire

rifien, fut convoqué d'urgence à

Juin lui demanda de se rendre

visite était de mettre le Souver

bled dont les objectifs étaient

cette occasion pour formuler cer

et cette information n'était en

Lorsqu'il revint de cette mi

les anti-chambres de la Résident

gaise » et le Résident Général,

le comte Clauzel, dont les liens

Scouverain sont au-dessus de

sens de sa mission qui n'était

penser d'aplanir les difficultés

— « Clauzel est trop gran

L'opinion du Résident ne l

comte Clauzel avait fait écho

l'homme lige et désigné de

le Maréchal Juin de le mener

Le Maréchal Juin a une

coup de force d'août 1953.

— « La déposition du Su

à l'heure de la sieste, et sans

Ainsi ce complot, typique

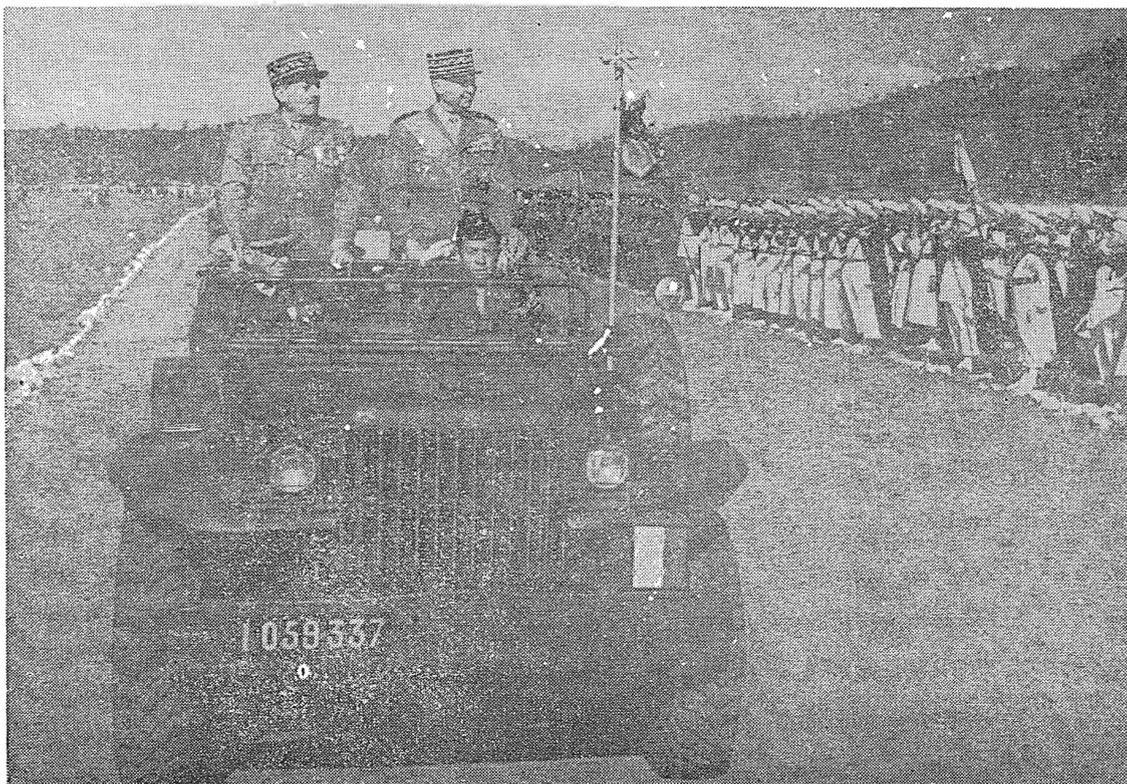
avait pu, comme dans un opé

où dorment les fonctionnaires

renseignements allant des

indigènes avaient pu ignorer

prenait que leurs amis et



Deux hommes, une seule politique.

Maréchal de la Rancœur



Juin et Boniface, le patron et l'éminence grise.

ajoutait :
« accepté et il paraît désirable que
Blession ».

contradiction avec l'affirmation
français s'est trouvé débordé par
caïds et des pachas. Il est égale-
ment citation laisse parfaitement de
Juin en personne, rappor-
tées les instructions que l'on deman-
dait l'ouverture.

l'initiative de ces instructions gouver-
nementales le Résident Général Juin
l'origine. En outre l'aveu ne
sur le sujet de ces instructions :
« j'espère, à m'en servir que comme

du gouvernement français
ont été mises au point au cours de
particulier du Résident. Outre le
Messieurs Boniface, de Blession
le Maréchal Juin de menace
avaient en fait un programme
1953.

contre Sa Majesté Mohammed V
annoncé suivant un scénario par-
ticulier les consignes du Maré-
chal Juin avait donné le 11
heures au Bey de Tunisie Moha-
med peut le voir, il y avait chez
Juin qui laissaient entrevoir le
utilité de rappeler à la mémoire
se situa en février 1951 et qui
fut portée au Palais Impérial. Le comte
conseiller du Gouvernement ché-
rifiène et le Résident Général
au Palais Impérial. Le but de cette
était tout d'un mouvement du
à Rabat. Le Résident profitait de
ses exigences auprès du Souverain
d'un ultimatum.

Le comte Clauzel, trouva dans
une fine fleur de « Présence Fran-
çaise de combat. Il paraissait que
l'attitude avec notre peuple et notre
l'opinion n'aurait guère compris le
raisonnement à ce qu'il avait cru
au Palais et la Résidence.

« fatal et trop sentimental ».
place à aucune équivoque. Le
coup. Le général Guillaume,
le successeur allait être chargé par

particulière pour présenter le

« fit dans le plus grand secret,
la Résidence en eut eu vent.

marocain, d'après le Maréchal
Fenbach, se déroula à l'heure
des Résidents. Tout un appareil de
civils aux officiers d'affaires
de d'un complot qui ne com-
Personne par ailleurs ne s'est

préoccupé de l'étrange coïncidence de l'événement qui se déroula
suivant le canevas des instructions gouvernementales dont nous a
parlé le Maréchal. Le général Guillaume qui était à Vichy s'empressa
de rentrer au Maroc et d'entériner la décision prise par les comploteurs.
Lorsque le Maréchal Juin parle de cas de conscience dans cette
affaire c'est de cas pathologique qu'il devrait parler.

Cette décision d'une gravité exceptionnelle en complète oppo-
sition avec le traité de Fez devait avoir de sanglantes conséquences
dont le Maréchal Juin porte l'entière responsabilité. Qu'il veuille s'en
défendre cela se conçoit, mais il est du devoir des honnêtes gens
d'établir les véritables responsabilités et ce n'est pas de leur faute
si le Maréchal Juin leur apparaît, preuves en main, comme le vérita-
ble instigateur de l'escroquerie politique que fut la déposition par
la force de Sa Majesté Mohammed V, Sultan du Maroc contre la
volonté de son peuple.

Poussant plus loin sa casuiste argumentation, le Maréchal Juin
se fait théologien de l'Islam en essayant de justifier par les règles
islamiques ce qui ne fut qu'un abus de confiance. Fausant les don-
nées du problème marocain, l'ancien Résident n'hésita pas à affir-
mer que 90 % des Marocains désiraient la déposition de Sa Majesté
Mohammed V. Destinées à l'usage de la Métropole ces statistiques
qui ne leurraient personne au Maroc, étaient à l'usage de Monsieur
Georges Bidault en qui le Maréchal Juin trouvait un allié imprévu
et utile. Le Ministre des Affaires Étrangères du Gouvernement Laniel
était atteint d'un maladif complexe de persécution en ce qui touchait
sa politique dont les principaux résultats furent étalés à Genève
devant l'opinion internationale. Cette aide fut précieuse aux mem-
bres du complot qui s'installèrent avec satisfaction dans les années
sanglantes qu'ils avaient parrainées. Aujourd'hui ces mêmes hommes
n'ont pas désarmé et le Maréchal Juin entend prévenir l'accusa-
tion par une malhabile contre-vérité. Allant de l'injure à la diffama-
tion, il atteint les hauts sommets dans les dernières pages de
son livre qui sont un véritable programme où l'O.T.A.N. se voit attri-
buer un rôle de néo-conquérant-pacificateur de ce Maghreb que le
Maréchal Juin s'obstine à ne voir qu'en feu.

Il paraît donc indispensable de rétablir les faits dans leur
contexte véritable et de situer le véritable rôle du Maréchal Juin
que Monsieur Alphonse Juin de l'Académie Française cherche à sup-
primer d'une histoire qui n'est guère à son honneur.

LE VÉRITABLE COMLOT

Depuis son arrivée au Maroc en tant que Résident Général, le
Maréchal Juin s'était trouvé en face d'un climat où les revendica-
tions nationales marocaines se faisaient jour et prenaient corps dans
un pays encore géré par des institutions imposées et anachroniques.
Sous prétexte, d'empêcher l'inséparable évolution de notre pays,
les fonctionnaires français du protectorat ne voulaient rien changer
au système caïdal et toutes les promesses de réformes de structure
qui auraient permis au Maroc de s'engager vers un modernisme
aboutissant logiquement à l'auto-gestion dans le cadre de l'indé-
pendance ne reçurent aucun commencement d'exécution. Parmi ceux
qui entendaient faire stagner le Maroc se trouvait le Résident Alphonse
Juin. Très vite, il devint l'adversaire acharné de Sa Majesté Moham-
med V dont la volonté évolutive contrariait les desseins du Résident.

C'est ce conservatisme foncier du représentant de la France qui
devait l'entraîner à établir les bases d'un vaste complot dont le pivot
central établi à Rabat devait avoir Paris comme caution et les caïds
et pachas créatures du colonialisme comme exécutants. Les contrô-
leurs civils et les officiers d'affaires indigènes véritables comploteurs
contre le trône chérifien reçurent de la Résidence des instructions dont
la conclusion devait être la décentralisation du bled par rapport aux
villes. Cette première étape devait être suivie d'une seconde dont les

caractéristiques principales étaient de rallier autour des caïds et
des pachas une masse importante capable à tout moment de faire
pression sur Rabat. La seconde étape échoua en se heurtant à l'oppo-
sition du peuple marocain. Lorsqu'à contre-cœur, le Maréchal Juin
dut faire place à un successeur, il entendit le choisir lui-même, ce
fut le général Guillaume. Celui qui entendit s'appeler l'homme du
contact direct fut en réalité l'homme le plus coupé de tout contact
avec le peuple marocain. Ne pensant qu'en fonction des conseil-
lers que Juin lui avait légués, le Résident Guillaume pensa Boniface
qui est le grand méfiteur en scène du coup d'août 1953. Le Maré-
chal Juin ne désirait pas autre chose, Boniface pensait Juin. C'est
ainsi que le Maréchal Juin qui prétend dans son livre avoir tout
ignoré de la réalité marocaine depuis son départ de Rabat, se garde
bien de parler d'un certain voyage qu'il effectua au Maroc en juillet
1953. Ce voyage le conduisit à Ajdir, où se tenait une importante
assemblée de contrôleurs civils et d'officiers A.I. mêlée de caïds et
de pachas à la solde de la colonisation. C'est à cette réunion et en
présence du Maréchal Juin que fut décidée la déposition par la force
de notre Souverain, dont les vœux en faveur de l'émancipation maro-
caine (les bases en étaient apparues dans le discours de Tanger)
ne pouvaient plaire au Maréchal, colonialiste rétrograde et ennemi
de la libération du peuple marocain.

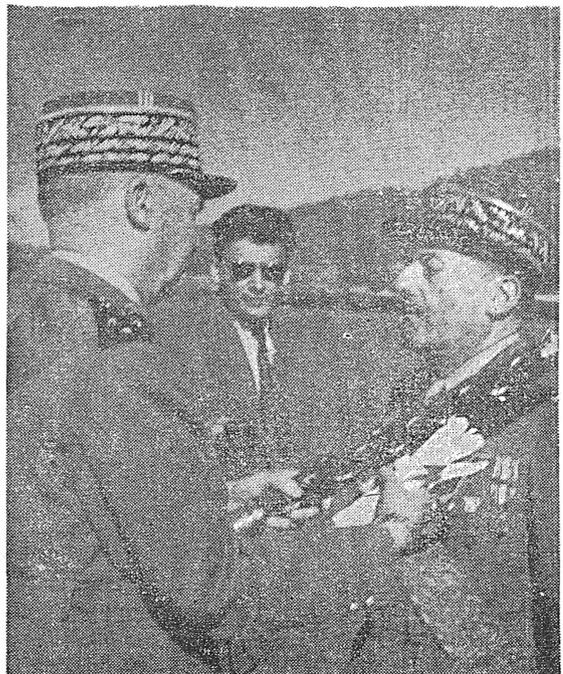
Ainsi lorsque le Maréchal Juin prétend avoir tout ignoré du
complot qu'il dirigeait, c'est un mensonge pur et simple. Il est vrai
que le mensonge fleurissait à l'époque dans notre Maroc. Mensonge
ces fameux mouvements berbères sur Rabat, mensonge la légalité de
la déposition et mensonge enfin la légalité de l'intronisation ara-
bienne, ce vieillard cacochyme sorti pour l'occasion de la Médina de
Fez. Il fallut en faire un pseudo-souverain pour penser à l'inviter
aux revues du 14 juillet. Le Maréchal Juin a-t-il eu connaissance de
ceux à qui l'on faisait signer avec le pouce les pétitions contre leur
souverain en leur disant qu'il s'agissait d'une pétition en faveur de
l'irrigation de la région. Il en fut parmi eux qui se coupèrent volon-
tairement le pouce lorsqu'ils apprirent la véritable destination de
leurs empreintes digitales. De la même façon la marche des cavaliers
berbères sur Rabat fut orchestrée par les contrôleurs civils qui
prétendirent que les Zaïans et les Berbères étaient invités à un Mou-
sem au Palais Impérial. Le Maréchal Juin pourrait sans doute répon-
dre à une autre question ; qui a financé le complot qu'il dirigeait,
quels sont les liens qui l'unissent à ces banques et à ces financiers ?
La réponse à ces questions donnerait sans doute la clef de bien
des énigmes.

Ces contre-vérités mises en place. Revenons à certaines affirma-
tions du Maréchal sur le contexte politique marocain, l'indépendance
ayant été acquise avec le retour de notre Souverain Roi sur son trône
envers et contre le Maréchal arabe.

LE MARÉCHAL JUGE LE MAROC

La partie du livre du Maréchal Juin consacrée au Maroc d'aujourd'hui
est une œuvre de rancune. Il semble que les difficultés que le
Maroc entend surmonter sous l'égide de notre Roi, soient pour le
Maréchal écrivain une source d'égalisme et de sarcasmes. La puis-
sante marée populaire qui a permis le retour de Sa Majesté sur
le trône avec son corolaire l'indépendance n'est pour le Maréchal
que la résultante de la trahison parisienne. Il y a là une mécon-
naissance voulue d'une prise de conscience respectable qui fut celle
du peuple marocain tout entier. Il y a pourtant dans la pensée
écrite du Maréchal une nuance perceptible.

(Lire la suite en page 12)



En remerciements...

Nos lecteurs nous écrivent

LA FEMME MAROCAINE ET LE MARIAGE

L'article d'Ahmed Nadir, paru dans le n° 12 de votre hebdomadaire a eu dans tout le Maroc, un profond retentissement. Ce déchaînement des « pseudo-traditionalistes » impénitents contre cette histoire simple et touchante de la jeune fille qui entend élire l'homme de son choix, remet au premier plan de la modernisation des mœurs et de l'évolution l'épineuse question du « mariage préfabriqué ».

Il est certain que ce n'est pas une question simple, car beaucoup entendent justifier sur la coutume des positions aujourd'hui indéfendables. Il y a dans tout cela, un relent de conservatisme matrimonial, non seulement incompatible avec les aspirations profondes de la femme musulmane, mais encore avec les

principes traditionnels d'un Islam bien compris.

Le développement de l'instruction porte en germe la prise de conscience et de l'émancipation. Il y a dans tout cela une question fort grave qui interdit de prendre à la légère le légitime refus de la femme d'être vendue au plus offrant ou au meilleur ami de la famille. La femme marocaine réclame le droit d'être elle-même et le libre-choix de celui avec lequel elle construira son existence. La pénible histoire de Mogador porte en elle-même l'exemple de ce que peuvent causer des conceptions aussi anachroniques qu'humainement injustifiables. Les non-choisis font à quatre-vingt-dix pour cent le malheur de leur épouse et réciproquement.

Une des sources de ce mal est dans l'ignorance, parlant au cœur même des familles. Ne pourrait-on pas instituer un corps d'assistantes morales, chargées dans certains cas de prendre la défense des jeunes filles qui refusent leur mise à l'encan. S'appuyant sur l'Islam, elles pourraient aisément démontrer aux parents que la femme n'a jamais été considérée par le prophète comme une marchandise. L'indépendance d'une nation ne peut se limiter à une libération où la femme n'a pas encore le droit de peser elle-même son droit au bonheur et au foyer heureux parce que librement choisis.

Liagghi BAHLOULI

UN INDEPENDANT DE TIZNIT

C'est la première fois que j'écris o votre journal et comme l'indique le titre de cette lettre, je n'appartiens à aucune formation politique.

En ma qualité d'indépendant, je dois vous dire que je déplore la dissension qui existe entre les partis politiques marocains. Tous les partis politiques ne devraient-ils pas œuvrer pour la même cause, l'indépendance réelle et le bien du pays ?

Il est en effet certain que le Maroc n'a pas trop de toutes ses forces nationales valables pour faire face, groupées autour du Trône de Sa Majesté Ben Youssef, aux difficultés nombreuses tant politiques qu'économiques. Il serait nécessaire que le parti au pouvoir cesse de prétendre à l'exclusivité dans la conduite des affaires du pays. Un parti unique ne peut que faire le jeu de l'impérialisme impénitent qui a beau jeu de crier au viol de la légalité. Il est d'usage dans le cadre démocratique de concevoir dans des cas d'urgence des gouvernements dits d'union nationale. Le Maroc ne se trouve-t-il pas dans un de ces cas ?

Fidèles à l'idée du trône, les Marocains ne conçoivent pas que les sujets de S.M. ne soient pas, à des titres divers, participants à la gestion marocaine. Le monopole du pouvoir, sans doute grisant et rentable, n'en est pas moins préjudiciable à la bonne marche du Maroc.

C'est dans ce sens que je juge toutefois votre action comme véritablement constructive. Votre journal « Démocratie » rapporte des faits indiscutablement authentiques, remplissant ainsi le véritable rôle d'un journal d'opposition participant à la construction de la Nation en dénonçant les erreurs et les abus. Je pense que la démagogie n'a pas de place dans vos colonnes et que seul vous guide le sens de l'intérêt de la collectivité marocaine. C'est la conclusion que je tire de la lecture de votre hebdomadaire qui m'est devenu indispensable.

J'ai particulièrement apprécié vos positions sur l'évolution de la femme marocaine et l'amitié Judéo-Islamo-Chrétienne. Si tout le monde pensait comme Messieurs SAFFAR et Jacob et HADDAD, le Maroc verrait rapidement se construire un avenir où les forces vives de la Nation seraient entièrement participantes.

Pensant que la Vérité et la Vérité seule peut concourir à faire de notre Maroc un pays sain, tant politiquement qu'économiquement je vous assure une fois de plus que « Démocratie » est sur une voie juste, voie où le suivront ceux qui de plus en plus nombreux prennent conscience de leurs devoirs de citoyens plaçant le Maroc au-dessus de toutes leurs préoccupations journalières. Je sais que vous n'avez pas besoin d'encouragement pour continuer sur ce chemin, mais je vous affirme encore une fois que les honnêtes gens de ce pays sont avec vous.

M. Z.
TIZNIT

Une question opportune

Si je tiens à vous dire que je suis un lecteur de votre journal ce n'est point l'introduction habituelle. Je n'ai jamais été membre de votre parti, ni même sympathisant, au contraire je militais dans un certain parti, dont je ne suis plus membre d'ailleurs. Aujourd'hui je suis « indépendant » dans tout le sens du mot, et je salue, de tout mon cœur votre journal qui est une véritable tribune d'où l'on dénonce tous les abus et toutes les injustices.

J'ai suivi dans votre journal, toutes les « affaires », celle du Commerce d'importation illégal à Casablanca, de Ouezzane et tout récemment celle des « Super », il s'agit de nos Super-Caid bien sûr et non d'un trafic quelconque sur les carburants (sic !)

Ces fonctionnaires si on peut les appeler ainsi, jouent aux « durs », au lieu de remplir leur tâche qui est le bien-être, la sécurité et la justice pour tous.

Mais à propos de justice, rafraichissons les mémoires courtes : Au mois de juin 1956, il n'y a même pas une année un certain complot était ourdi contre un grand chef et héros de la Résistance : « Si Abbès ». Celui-ci fut assassiné par un autre chef, du moins c'est ce qu'on a avancé. Règlement de comptes dit-on ? Bon ! avisons la pilule. Mais s'il s'agit d'un simple « règlement de comptes », qu'attend-on pour juger PUBLIQUEMENT le coupable ? Pour ma part je ne souhaiterais pas mieux que de voir là un « simple règlement de comptes », mais dans le cas contraire... Hum... la question devient fort épineuse !

Que Messieurs les Responsables de la Justice sachent que l'on n'a malheureusement pas, tous oublié.

AI JAHID

LA LIBERTÉ A FKIH-BEN-SALAH

Liberté ... Quelle valeur à ce mot, pour nous qui, avons désiré la liberté pendant si longtemps et avec une telle violence !...

Pendant quarante ans, ce mot fut pour nous un rêve un rêve que nous avons longtemps cru inaccessible; et puis ce fut l'indépendance... Enfin la liberté était là, allait être à nous, notre rêve allait devenir une réalité, nos désirs les plus chers allaient être réalisés...

Mais la Liberté, ne serait-elle qu'un mythe ?... C'est ce que nous nous demandons avec inquiétude. Nous voulons la liberté, nous croyons dans la liberté, mais nous n'arrivons pas à l'atteindre.

A. Fkih Ben Salah, ils sont légion, ceux qui châtiment, alors qu'ils avaient cru que la Liberté et l'Indépendance leur apporteraient le travail qui leur permettrait d'acheter leur pain quotidien.

Si ce travail ne se trouvait pas, ils espéraient qu'au moins ils pourraient vivre libres, quoique misérables... Il n'en est rien ! La horde des dignes successeurs du colonialisme les pourchasse sans cesse, et ces successeurs sont, eux aussi, légion; à Fkih Ben Salah.

Il existe un Office qui, éventuellement, peut avoir besoin de main-d'œuvre, c'est l'Office de l'Irrigation.

Il suffit de pénétrer dans l'enceinte qui entoure ses bureaux pour se sentir pris à la gorge par une atmosphère irrespirable et pour se sentir envahi par le désespoir.

On ne peut pousser la porte d'un bureau sans se trouver en face de personnages dignes du crayon des caricaturistes, qui se prennent pour des dictateurs.

La première fois qu'on les contacte, on est abreuvé de promesses et les mensonges qu'ils profèrent laissent croire que tout va aller pour le mieux.

La seconde fois ne pouvant tenir leurs promesses et leurs mensonges devenant flagrants, ils se conduisent envers ceux qui cherchent du travail comme s'ils avaient affaire à du bétail, n'ayant plus que l'insulte à la bouche.

Parfois, on tombe sur un autre genre de fonctionnaire, le prévaricateur... mais un prévaricateur d'un genre tout à fait spécial, qui n'accorde du travail qu'à ceux qui n'en ont pas besoin ou à ceux qui sont de ses amis, ceci pour des raisons qu'il vaut probablement mieux ne pas connaître.

C'est ainsi que des retraités, des propriétaires fonciers, sont pourvus d'emplois dont ils n'ont que faire, étant déjà largement pourvus, alors que ceux qui n'ont rien ne trouvent rien !...

Faut-il donc être riche pour avoir le droit de travailler, sous le règne de la liberté ?... Et le fait d'être pauvre, dans l'ère nouvelle, ne donne-t-il que le droit de crever librement de faim ? Telle est la question que se posent les misérables; ceux qui ont cru en la liberté, et qui arrivent à douter de sa valeur...

M. Fadal Kacem ben Mohammed

Pour la publicité dans « Démocratie » et « Ar-Rai Al-Amar » adressez-vous à

AGENCE
ICHHAR

42 Avenue des Forces Armées Royales
CASABLANCA
Téléphone 610-36

Office Technique de Publicité
O. T. P.

150, Avenue Pémireau
CASABLANCA
Téléphone 644

Le futur Statut de la Radiodiffusion Nationale



Ouvrant une séance de travail consacrée au futur statut de la Radiodiffusion Nationale Marocaine, Sa Majesté Mohammed V a tenu à souligner les trois impératifs qui sont du ressort d'une radiodiffusion qui se doit d'être nationale et véritablement indépendante : Informer, Instruire, Eduquer.

Sa Majesté a développé d'autre part les idées directrices qui doivent faire d'une radiodiffusion nationale, un véritable office au service du peuple sans distinction de classes ni d'opinion. En aucun cas, la radiodiffusion ne peut et ne doit être au service d'un parti politique fut-il au gouvernement. Sa Majesté développe cette idée en déclarant :

— « Nous ne voulons pas que notre peuple soit un enfant que nous prenons par la main et que nous dirigeons là où nous voulons. Nous désirons que notre peuple soit un homme conscient, qu'il sache que nous sommes à son service, travaillant pour son bien, marchant à ses côtés, l'aidant et lui demandant aussi son aide. »

Il est bien certain qu'à notre époque et particulièrement dans les pays où l'analphabétisme restreint dans la population la possibilité de l'information objective par voie de presse, la radiodiffusion se pose comme un moyen idéal, non seulement d'information, mais encore d'éducation et d'instruction populaire. Dans ces conditions une radiodiffusion entre les mains d'un parti, a fortiori s'il est gouvernemental, ne peut être qu'un moyen de censure et de limitation de la liberté d'expression, à moins que la radiodiffusion nationale ne fasse l'objet d'un statut, limitant le droit de regard du gouvernement. Il y a une différence entre l'Etat et le gouvernement, une radiodiffusion nationale ne se doit que d'être au service de l'Etat. Que le gouvernement utilise la radiodiffusion nationale comme moyen public d'information c'est légitime, mais qu'il s'en serve comme d'un instrument de propagande c'est outrepasser les règles de la Démocratie la plus élémentaire.

C'est ce que Sa Majesté a tenu à affirmer en ajoutant :

— « Pour Nous, la Radiodiffusion Nationale doit être libre, propre, scrupuleusement honnête, indépendante et loin de toutes les influences politiques et des tendances partisans. Elle doit être au-dessus des partis. Ceux qui la dirigent doivent savoir qu'elle est la propriété de tous les enfants du peuple, ceux qui commandent comme ceux qui sont commandés ».

Sa Majesté souligne encore que les changements ministériels ne doivent pas influer sur la tendance des informations, et que la radiodiffusion nationale doit en outre :

— « REFLETER TOUTES LES OPINIONS ET TOUS LES COURANTS D'OPINIONS. »

Et Sa Majesté termine en souhaitant voir la radiodiffusion marocaine dotée d'un statut semblable à celui de la B.B.C.

L'on sait que la British Broadcasting Corporation, ou Radiodiffusion Nationale Anglaise est dotée d'un conseil de direction où sont représentées toutes les tendances de l'opinion britannique. A ce conseil participent des membres délégués par le parti de l'opposition. Siègent également des journalistes professionnels de la Radiodiffusion et des délégués du gouvernement, non majoritaires au sein du conseil. Le statut prévoit d'autre part que la BBC ne peut être le porte-parole du gouvernement au pouvoir. Toute prise de position gouvernementale diffusée par les ondes nationales doit à la demande de l'opposition, si elle le désire, trouver une réfutation si besoin est par un porte-parole de cette opposition.

Il est bien certain, que les vœux de notre souverain rencontrent une certaine réticence chez ceux qui avaient déjà fait main basse sur notre radiodiffusion nationale, s'en servant comme instrument de propagande pour mettre en relief unilatéralement les discours ou les dé-

placements des leaders de service. C'est à cet état de fait arbitraire que la promulgation d'un statut semblable à celui de la BBC mettrait fin. Aussi l'éditorial d'un quotidien R'bati de langue arabe montre-t-il le bout de l'oreille de ceux qui se sentent visés.

— « Le peuple marocain n'est pas suffisamment mur, écrit-il, pour voir sa radiodiffusion dotée d'un pareil statut ».

C'est d'un inquiétant cynisme. Voici que certains veulent maintenant s'opposer ouvertement à l'instauration de la liberté au Maroc. Le peuple marocain ne peut l'admettre, lui qui derrière son Souverain a lutté pour que ce mot soit une devise. On ne voit que trop le but poursuivi par ceux que la déclaration de Sa Majesté a obligé à se découvrir.

La Radiodiffusion Marocaine, dotée d'un statut, dotée d'un conseil où siègeront tous les mouvements d'opinions aura à remplir des tâches éminentes utiles et urgentes. Des émissions agricoles, de la femme, culturelles etc... devront apporter aux populations marocaines l'aide qu'elles sont en droit d'attendre d'un organisme d'Etat. L'instruction et l'éducation sont les premières tâches que cette radiodiffusion vraiment nationale doit s'attacher à remplir.

Au service de l'Etat et non d'un parti, la Radiodiffusion Nationale Marocaine, suivant la voie tracée par notre Souverain, devra œuvrer par le peuple et pour le peuple, suivant la formule enviable des nations libres.

« DEMOCRATIE »

Politique et Syndicalisme

(Suite de la page 2)

La pluralité syndicale est donc au contraire limitative des tendances démagogiques revendicatives.

Cette mise au point de la libre association syndicale doit aussi faire état d'une constatation : SEULS LES REGIMES TOTALITAIRES COMMUNISTES OU FASCISTES CONNAISSENT LE SYNDICAT UNIQUE.

La pluralité syndicale ne doit pas seulement englober la classe ouvrière. Le patronat, les fonctionnaires, les cadres de même que les ouvriers des villes et de la campagne ont droit à la libre association garante de la défense des intérêts professionnels.

Dernièrement des pressions occultes ont fait échouer la formation d'une nouvelle centrale syndicale marocaine l'« UNION MAROCAINE DES TRAVAILLEURS LIBRES ». Cette interdiction fut prise à la demande de certaines personnes, qui entendaient ainsi conserver le monopole de la représentation ouvrière.

Ce sont des abus semblables que la commission du statut syndical se devrait d'empêcher en proclamant la légitimité de la pluralité syndicale.

III. — LE DROIT DE GREVE

Le syndicalisme, organisé en Centrales Syndicales doit être libre et en son sein le droit de grève reconnu. Cependant la grève ne doit être employée qu'avec précaution et comme ultime recours.

Le syndicalisme ne doit pas perdre de vue que sa destination est d'être également un trait d'union, capable de trouver un terrain d'entente entre les revendications légitimes du prolétariat et les possibilités réelles du patronat. Son objectif essentiel restant la défense des salariés.

En aucun cas la grève ne doit être déclanchée par une décision unilatérale des dirigeants d'une centrale syndicale sans que les intéressés, c'est-à-dire les travailleurs aient exprimé par un vote leur opinion sur l'opportunité du mouvement.

IV. — L'ORGANISATION INTERNE

Le syndicalisme se doit d'avoir un but légitimement revendicatif sans laisser de côté une de ses primordiales obligations l'éducation sociale de ses adhérents.

Des écoles de cadres et des cours mis à la disposition des travailleurs doivent amener ceux-ci à la prise de conscience de leur rôle éminent au sein de la nation.

Ces cours et ses formations de cadre doivent mettre en relief l'évolution et au sein de cette évolution la vocation du travail, vocation participant à l'élaboration de l'Economie Nationale, facteur déterminant d'une Indépendance réelle et effective.

ORGANISATION NATIONALE DU TRAVAIL

Il serait également souhaitable que les « Tribunaux du Travail » soient des organismes indépendants, relevant du Ministère du Travail et non du Ministère de la Justice.

Ces Tribunaux devraient avoir à leur tête des spécialistes des questions du Travail ne confondant pas, Tribunaux du Travail avec Conseil des Prud'Hommes.

Le premier objectif du prolétariat marocain doit être l'obtention des conventions collectives et dans le domaine rural l'élaboration du Statut de Garantie de l'ouvrier agricole. Ces deux impératifs sont la nécessaire marche en avant présidant à l'alignement souhaité des salaires sur le coût de la vie.

Des commissions d'arbitrage à l'échelon province devraient en outre être prévues. Ces commissions groupant les représentants du patronat, de la classe ouvrière et du gouvernement auraient pour mission de régler les litiges s'élevant entre les employeurs et les salariés.

Ces commissions ont souvent pour résultat d'empêcher le déclanchement de grèves par la médiation gouvernementale, qui ne doit cependant pas être une pression.

Le droit de libre association pour la défense des intérêts, tant patronal qu'ouvrier, doit être garanti par la loi. La détermination d'un régime se juge souvent au degré de maturité des possibilités d'expression syndicale. Ce test, le Maroc Incépédant se doit de le rendre positif.

La pluralité des centrales ouvrières et le refus par les syndicats de l'immixtion des partis politiques dans leur action sont les plus sûrs garants d'une construction solide mise au service des intérêts de la classe laborieuse.

Larbi CHAFFAOUI

LE DROIT A LA VERITE

Sous le titre : « Moureau deux fois trahi », Pierre Moinot, dans *Demain*, fait une sorte de résumé de cette affaire qui fit tant de bruit et qui en fera encore, vraisemblablement. Nous donnons ci-dessous à nos lecteurs l'essentiel de cet article.

Revenant à Paris, le lieutenant Perrin déclarait que rien ne permettait de penser que le capitaine Moureau avait été, comme on l'a dit, torturé et montré par dérision, engagé, dans les souks des villages du Sud marocain.

À la suite de cette première information, nous en avons obtenu d'autres. Toutes concordent : le capitaine Moureau a été tué, mais nul ne peut affirmer qu'il ait été torturé.

Pour des raisons qui ne tenaient pas exclusivement à la politique, le capitaine Moureau a été assassiné. Ni les autorités françaises, ni le gouvernement marocain, ni le Sultan lui-même n'ont pu encore obtenir des tribus du Sud, dont il a été la victime, la restitution de son corps. Par conséquent, rien ne peut encore être affirmé avec

certitude en ce qui concerne les conditions de sa mort. Mais personne, à Rabat ou à Paris, n'avait entendu parler de tortures qui lui auraient été infligées.

C'est alors qu'un groupe de journalistes parisiens aurait décidé de monter de toutes pièces cette affaire afin d'envenimer les rapports franco-marocains d'une part, et de dresser, en France et en Afrique du Nord toute entière, les deux communautés française et musulmane l'une contre l'autre, irrémédiablement. Les manifestations inadéquates qui ont accompagné le geste accompli par le Colonel Bourgoïn à l'Arc de Triomphe, auraient donc été longuement préparées.

Si notre bonne foi a été surprise, c'est que c'était trop facile. Ce journal protestera toujours contre les tortures, quelles que soient les victimes.

Mais nous tenons à déclarer que nous n'accepterons jamais d'être les instruments d'une politique du pire et que nous croyons encore à une réconciliation et à une amitié possible, au Maroc et en Algérie, entre Européens et Musulmans.

LA TUNIQUE DE NESSUS

L'éditorial de « Confluent » d'avril est une sorte de bilan de ce que fut la première année d'indépendance au Maroc, au point de vue des relations franco-marocaines, et des causes d'une certaine incompréhension entre les deux communautés.

La cause essentielle — il en est sans doute d'autres, mais elles sont secondaires — semble être la suivante : la France a plaqué une armature occidentale moderne pensée par des Occidentaux sur une civilisation orientale ancienne. Les Français veulent continuer à vivre dans cette armature, faite sur mesure, pour eux et à leur taille. Les Marocains s'y introduisent, mais ils s'y sentent mal à l'aise et gênés dans leurs entournures. C'est pour eux une tunique de Nessus, et il ne veulent pas se laisser consumer. Ils sont à l'intérieur sans doute, mais y apportent d'autres habitudes, un autre style de vie, une autre philosophie. Le malaise vient de là. Il est profond. Il touche à la conception même de l'existence. Nous avions espéré que le jeune Maroc indépendant comprendrait la nécessité de conserver le maximum de cadres français. Ces cadres expérimentés auraient ménagé les transitions, nécessairement lentes et longues. L'évolution suivie depuis un an semble démentir le contraire.

Contre cela, apparemment du moins, il n'y a rien à faire. Une décantation progressive va s'opérer. Sans doute tout ne sera pas perdu. Mais seules subsisteront les organisations, les institutions adaptées à une conception de l'existence différente de celle des Occidentaux et dans la mesure de leur adaptation. Le reste se modifiera plus ou moins vite, s'effritera, voire même disparaîtra, pour être remplacé par des créations nouvelles, pensées par les Marocains eux-mêmes, pour eux, et conformes à leur style de vie. S'ils sont suffisamment sages, prudents et avisés, cette transformation s'opérera avec lenteur pour éviter une période dangereuse de vide. Dans ce cas le passage d'une étape à l'autre ne sera pas trop ardu. Sinon, il faut s'attendre à des heures difficiles.

Cet état de fait va dicter aux occidentaux — volentes, nolentes — leur ligne de conduite. Beaucoup sans doute ne comprendront pas et refuseront de s'adapter. Voyant se modifier cette armature, créée par eux et pour eux, ils s'en iront protestant contre l'incompréhension et l'ingratitude, car eux non plus ne voudront pas revêtir une tunique de Nessus. Ces départs créeront des difficultés de toutes sortes : aux Français, pour trouver ailleurs un « point

de chute » et s'adapter à un style de vie sensiblement différent du leur ; aux Marocains pour combler les vides créés par les départs.

D'autres Français, profondément attachés au Maroc, voudront rester et en fait resteront. Il en viendra de nouveaux. Tous devront se livrer volontairement à un dur lessivage de leur cerveau, en extraire les conceptions traditionnelles héritées de leurs communautés, pour rejoindre des conceptions de vie nouvelles. Dans la période précédente, les Français ont demandé à la communauté marocaine de s'adapter à leur vie d'occidentaux, d'accepter des institutions pensées par eux, et, sans doute avec générosité, mises à sa disposition. Demain, il leur faudra faire le travail inverse et s'adapter eux-mêmes à un style de vie différent du leur.

Mais cet effort serait vain si, de leur côté, les Marocains ne se livraient pas à un effort égal. Le résultat serait identique à celui de la période précédente. Pour être payant, l'effort doit être réciproque.

Si un nombre suffisant de Français et de Marocains consentent à cet effort, il est permis d'entrevoir pour l'avenir une coopération féconde et fertile. Par la force des choses, en s'adaptant, ils multiplieront leurs rapports. Mais cette adaptation ne sera jamais totale. Chacun apportera beaucoup de ses richesses et recevra beaucoup des richesses de l'autre. Dans cette optique, nous avons clos ce numéro, à titre d'exemple, par une étude plus optimiste, sur le rapprochement franco-allemand après 1945.

LES FONCTIONNAIRES ET LE MAROC

À propos de la fonction publique, « *Ar Rai Al Amm* » (P.D.A.) écrit :

Le Maroc se trouve face à des difficultés qu'il faudra vaincre. La plus importante et la plus sérieuse est la question de la fonction publique qui est le moteur des activités de la Nation. Autant elle est saine et honnête, autant elle profite à l'Etat et lui donne vigueur enthousiasme et prospérité.

Des séquelles et des entraves de l'ère révolue subsistent au sein de la fonction publique. Cette ère nous a aussi légué des fonctionnaires dont nous ne nous pas qu'il se trouve parmi eux des hommes compétents et prévoyants ayant réussi à s'adapter au nouveau régime, de même que personne ne pourra nous contredire qu'il existe parmi ces fonctionnaires une catégorie qui n'a pu « digérer » l'indépendance qu'elle n'accepte qu'à contre-cœur. Cette situation constitue un danger compréhensi-

LE CHOIX A ETE ACCOMPLI

«*Lieutenant en Algérie*», le reportage de Jean-Jacques Servan-Schreiber que publie actuellement *L'Express* a un retentissement d'autant plus grand que la plupart de ceux qui le commentent ou le critiquent... ne l'ont pas lu.

C'est pourquoi nous croyons utile d'en citer un extrait.

Là, en vérité, est la ligne de partage. Si vous êtes convaincu qu'il s'agit bien d'une entreprise panislamique, fabriquée par les ennemis de la France, et imposée par la terreur au peuple arabe qui ne demande, dans sa très grande majorité, qu'à vivre en paix, vous êtes un honnête défenseur de la patrie, et vos compatriotes qui, depuis plusieurs générations, vivent, travaillent et meurent sur cette terre, peuvent compter sur vous comme sur un ami.

Si vous restez sur l'idée préconçue que la révolte a trouvé ses racines dans le peuple, et qu'elle ne pourra s'éteindre que si le dialogue humain est engagé, sous toutes les formes, avec le peuple, vous êtes considéré comme un rêveur ou comme un « progressiste », en tout cas comme une menace pour l'avenir concret, immédiat, de la présence française.

Objectivement : c'est vrai. Et le drame est là.

Le moyen de maintenir, telle qu'elle est, la présence des Français là-bas, pour quelque temps encore, c'est la force — et elle seule. Toute autre manière, si elle doit comporter des chances raisonnables, de fonder un avenir français durable, conduira mécaniquement à modifier les formes actuelles de la colonisation — et cette transformation sera douloureuse. Pour certains : très douloureuse. Et pour quelques-uns : fatale. Il faut le reconnaître.

Et dès lors : choisir.

Ou bien le rôle de cette immense armée envoyée en Afrique est d'aménager la transition en imposant un certain ordre aux extrémistes, de part et d'autre, pendant la période douloureuse de transformation souhaitable — mais

alors c'est un rôle d'arbitre, il faut l'exercer, c'est-à-dire, en fin de compte, aller directement au-devant des Arabes, quand c'est nécessaire, et s'opposer à nos propres compatriotes, quand c'est nécessaire.

Ou bien l'armée a pour seul objectif, plus simple, plus instinctif et naturel, de protéger les Français de là-bas, dans l'ordre social et économique qu'ils ont créé et pour lequel ils vivent. Cette entreprise est sûrement condamnée à terme, et tout finira par exploser, mais en attendant elle est concevable : à condition d'employer, sans fausse timidité, la force la plus efficace — en gros, la terreur. Kadar ne sera sûrement plus au pouvoir à Budapest dans quelques années : en attendant, il y est. Seulement l'ordre par la terreur, que souhaitent sans généralement se l'avouer la plupart des Français d'Algérie, n'existe réellement que s'il exclut les compromis, sinon c'est la faille sanglante et imbecille.

Le choix est politique. Or, depuis le 6 février d'Alger, il a en fait été accompli. Entre le rôle d'arbitre pour une transition vers autre chose et le rôle de policier pour le maintien du statu quo, le gouvernement de la France a orienté son armée vers le second. Mais sans l'admettre encore clairement. D'où un certain décalage entre ce qu'on annonce et ce qu'on pratique. D'où les malentendus et, par exemple les Commandos noirs.

Dans l'optique de l'ordre par écrasement, les tentatives comme celles-là sont d'abord inutiles, mais surtout subversives. Elles vont obligatoirement à l'encontre du but auquel tend tout le système. Et le système naturellement se défend. Là encore on ne l'annonce pas, on ne le reconnaît pas mais, dans la pratique, on doit étouffer une tentative de cette nature : il le faut.

Personne ne le décide, bien sûr. Et même aucun responsable officiel ne l'approuverait si on le formulait clairement. Tout se passe simplement comme si la décision était prise de liquider ces dangereux enfantillages.

LA PREMIERE ETAPE

C'est sous la signature de J.M. Domenach que *L'Express* du 12 avril 1957 publie un article dont voici quelques extraits :

L'opinion publique, cette reine mystérieuse des démocraties, ne trône pas au septième ciel. Elle a son corps et ses besoins. Elle a besoin, pour vivre, d'hommes, de papier, d'argent ; elle a besoin d'air et de nourriture. Malheureusement, on n'aperçoit en ce moment que des assemblées intimidées, une radio domestiquée, des journaux complices — tout un système qui se donne le mot pour apprivoiser, divertir, anesthésier l'opinion. Sans parler d'Alger, où des

militaires propagandistes fabriquent eux-mêmes l'information qu'ils diffusent tambour battant.

Bien sûr, en dehors de la presse vendue (nous prenons le mot au sens large, au sens où *Paris-Soir* affirmait fièrement de n'être vendu qu'à ses lecteurs), il reste des organes où l'on fait métier de chercher la vérité. Nous ne les nommerons pas, afin de ne gêner personne. Mais que leur nombre est donc restreint ! L'opinion, anesthésiée sous sa tente d'oxygène, ne respire plus que par quelques canaux qu'un rien pourrait obturer — une pièce de quarante sous !

Nul n'est certain de posséder la vérité. Mais lorsque la discussion n'est plus possible que dans un cercle sans cesse rétréci, lorsque cette armature de l'opinion, qui protège la discussion contre les oukases du pouvoir, est devenue aussi fragile, alors il est permis d'affirmer, sans lyrisme, que la démocratie est très malade. On a tort de croire, chez nous, que la démocratie ne peut mourir que violemment, sous la botte des fascistes ou le poignard d'un dictateur. Il y a des morts douces. Il y a, disait Péguy, des bourreaux mous.

La vérité est que l'opinion joue son rôle, un rôle sacrifié mais un rôle de salut public, en donnant à des parlementaires, des chefs politiques, des ministres, et même des journalistes, le courage de dire eux-mêmes ce qu'ils savent, de faire eux-mêmes ce qu'ils doivent faire, et qu'ils ne disent pas et qu'ils ne faisaient pas, parce que — c'est du moins leur excuse — l'opinion n'était pas prête à les comprendre.

Evolution du syndicalisme et action syndicale

Dans la plupart des pays le mouvement ouvrier groupait à l'origine, des travailleurs qui défendaient leurs méthodes de travail contre les transformations que les différentes industries introduisaient au fur et à mesure qu'elles se créaient.

Il s'agissait moins en ce début du syndicalisme d'améliorer des conditions de travail, que de défendre des situations qui étaient d'ailleurs relativement aisées.

Le mouvement était donc plus conservateur que révolutionnaire et visait surtout au maintien des réglementations traditionnelles et administratives. Seuls d'ailleurs pouvaient être syndiqués sous cette forme corporative les travailleurs professionnels que l'on appelait des « Maîtres » et qui constituaient une véritable caste.

Ces corporations étaient reconnues et protégées par l'administration. Le nombre d'« apprentis » était limité par les « Maîtres » et ces derniers répugnaient à leur enseigner le métier. Seul le fils ou l'allié d'un maître pouvait accéder facilement à la maîtrise. L'apprenti par contre devait payer des droits considérables et présenter en outre un « chef d'œuvre » devant un jury composé en majorité de « maîtres ».

Pour combattre de telles méthodes, les apprentis essayèrent bien de se grouper en associations, mais celles-ci étaient condamnées par les pouvoirs publics, parfois même, par l'Eglise, et pourchassées par les maîtres.

L'action était donc très faible. Les ouvriers non seulement craignaient l'Eglise et les représailles de l'Etat, mais surtout n'avaient qu'un sentiment très vague de la solidarité professionnelle, et l'intérêt collectif leur échappait encore totalement.

En France, c'est seulement avec le capitalisme commercial, et particulièrement celui des gros marchands drapiers qui apparaît vers le XVI^e siècle, et plus tard celui de l'imprimerie que naît le véritable prolétariat. Un prolétariat très misérable, mais avec lequel nous assistons aux premières coalitions et aux premières grèves.

Là encore l'action professionnelle est peu importante. Sur ce plan les grèves ne dépassent pas le cadre de la corporation et surtout celui de la ville. Mais la masse des travailleurs a faim. Le coût de la vie ne cesse de s'élever. L'Etat qui fixe les salaires se refuse à les faire relever. Il estime que ce sont les relèvements de salaires qui provoquent la hausse des prix.

C'est la misère. Le peuple malgré les sévices qu'il encourt ne craint plus de se mettre en grève.

C'est la révolte du pauvre contre le riche.

C'est bientôt la grande révolution.

**

Le syndicalisme moderne est né de l'injustice sociale dont ont été victimes à des degrés divers les travailleurs, non seulement de l'exploitation du travail, mais aussi de l'oppression qui pesait sur eux, sur le lieu de travail et même sur leur existence.

Mais aujourd'hui le monde du travail a pris conscience de cette justice :

— Il réagit.

— Il veut dans l'immédiat des avantages qui contribuent à soulager la misère.

— Il présente ses projets d'avenir.

— Il définit même son but final.

Sur ce dernier point la division syndicale apparaît très nettement. Deux doctrines s'opposent :

— La doctrine dite « révolutionnaire » a été celle qui à l'origine groupait le plus grand nombre d'ouvriers.

Je cède pour la définir, la plume à Léon Jouhaux.

« ...Notre effort ne s'arrête pas aux solutions présentes qui ne sont pour nous qu'un minimum. Il ne prendra fin qu'avec sa raison

même qui est d'émanciper les travailleurs de toute tutelle, de toute exploitation ; c'est-à-dire au moment où tous seront également des travailleurs. La lutte de notre classe ne prendra fin qu'au moment où toutes les classes auront disparu ».

Pour Léon Jouhaux la fin du Syndicalisme est donc la transformation du régime capitaliste et la suppression du patronat.

Mais ce but final est pour les partisans de la doctrine dite « réformiste » considéré comme utopique.

Celle-ci préconise avant tout l'amélioration du régime existant, son humanisation, et la défense des intérêts de la classe ouvrière. Elle admet l'entente avec le patronat, quand la classe ouvrière peut en profiter. Certains partisans de cette doctrine, précisent même que le syndicalisme tout en conservant son indépendance vis-à-vis des partis devrait avoir des contacts fréquents avec les groupes politiques.

— Puisque, disent-ils, c'est le Parlement qui vote les réformes, pourquoi ne pas présenter nos requêtes aux corps qui le représentent ?

Une troisième doctrine, dominée surtout par la mystique chrétienne a également une tendance réformiste. Elle se différencie des deux autres qui se concentrent exclusivement sur l'aspect matériel des réformes, par son aspect moral, social, familial et bien entendu spirituel.

Laquelle de ces doctrines est la meilleure ? Sans donner un avis, je signalerai seulement que les statistiques font apparaître, du moins dans les pays d'Europe occidentale, une orientation assez nette vers le réformisme.

Léon Jouhaux lui-même, après avoir été un des défenseurs de la C.G.T. a rompu avec celle-ci au lendemain de la libération, et a pris la tête du mouvement « FORCE OUVRIERE ».

Cette scission n'est pas la seule qu'il y ait eu en France. On peut même préciser que depuis 1920 l'unité syndicale ne s'est jamais réalisée.

Cela tient à ce que le principe de la liberté syndicale a toujours dominé dans ce pays, l'action du mouvement ouvrier.

A première vue ce manque d'unité semble être une faiblesse.

— Il est certain que la pluralité syndicale demande un plus grand nombre de dirigeants, alors que les responsables syndicaux de valeur sont assez rares.

— Un patron astucieux peut aussi, pour son seul profit dresser une organisation contre une autre.

— Il est également vrai qu'un groupement peut se laisser entraîner à une surenchère démagogique dans l'espoir d'attirer les adhérents d'un autre groupement ;

Mais rares pourtant sont les cas où l'unité d'action, (l'entente intersyndicale) ne se soit pas réalisée lorsqu'une revendication importante favorisait l'ensemble des travailleurs.

Le principe de la liberté syndicale, à condition que l'unité d'action se fasse lorsqu'une revendication intéresse la totalité des travailleurs, paraît être le meilleur.

Cette liberté est le droit pour les travailleurs de penser et d'exprimer librement, d'adhérer à l'organisation syndicale de leur choix, et surtout de ne jamais perdre de vue que le syndicalisme est un mouvement essentiellement de revendications ouvrières.

Il ne peut être à la remorque d'un parti politique, car pour avoir toute sa puissance un syndicat doit être dirigé par des hommes qui non seulement ont des intérêts communs, mais surtout qui ont conscience de ces intérêts.

**

L'Italie comme la France et l'Amérique vit avec un régime de pluralité de syndicats. Il n'y a donc que les pays totalitaires communistes ou fascistes qui ne tolèrent pas la pluralité syndicale. Le parti unique fait bon ménage avec le syndicat unique qui est à sa dévotion et qui est un instrument de domination de la classe ouvrière.

AL KORCI

RECTIFICATIF

Par une lettre non datée signée par Omar MEZZOUR, Président du Comité Directeur du Rassemblement International Scout prévu à Ras El Ma d'Ifrane pour la première quinzaine de juillet prochain, le Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse et des Sports (Division de la Jeunesse et des Sports), nous fait parvenir un rectificatif au sujet de deux articles parus dans *Démocratie* :

« Dictature et embrigadement » (11 mars 1957)

« Nassassinez pas l'espérance des jeunes » (1er avril 1957)

« C'est au cours de sa réunion du 1er mars, c'est-à-dire 11 jours avant la publication de votre premier article, que le Comité Directeur déterminait la participation des Scouts du Maroc à la manifestation prévue en n'excluant aucune des associations que vous citez. Je ne puis mieux faire que de reproduire textuellement les phrases du procès-verbal officiel de la réunion se rapportant à cette question (page 2, alinéa 8) :

« ...LE COMITE DIRECTEUR EXAMINE LE PROBLEME DE LA PARTICIPATION DES MOUVEMENTS MAROCAINS AU RASSEMBLEMENT. TOUTES LES ASSOCIATIONS SCOUTES REGULIEREMENT DECLAREES POURRONT PARTICIPER AU RASSEMBLEMENT INTERNATIONAL DE RAS EL MA... »
(Proposition adoptée à l'unanimité).

Ce que Monsieur Omar MEZZOUR oublie de nous préciser, dans son rectificatif, et cela n'aurait pourtant pas manqué d'intérêt. C'est LE NOMBRE D'INVITES parmi les scouts des diverses associations...

Nous aurions en effet été heureux de savoir si le chiffre des invités, dans chaque organisation scout, était proportionnel au nombre d'adhérents, ou bien s'il a été déterminé d'une autre façon et selon d'autres critères.

Lorsqu'il nous écrit aussi : « Quant aux membres du Comité Technique Permanent, ils ont été choisis, non pour représenter une association déterminée, comme vous l'indiquez, mais en raison de leur compétence sanctionnée par des brevets scouts », nous aurions aimé qu'il nous soit précisé s'il n'existe pas d'autres scouts « compétents » et possesseurs de « brevets scouts » dans les associations non représentées au Comité Technique.

« Conformément à cette décision, les invitations ont été adressées, entre autres, aux Scouts Abdallahouia, aux Scouts Royaux de TANGER, aux Scouts Musulmans Marocains, aux Scouts Mohamadia.

« Quant aux membres du Comité Technique Permanent, ils ont été choisis non pour représenter une association déterminée, comme vous l'indiquez, mais en raison de leur compétence sanctionnée par des brevets scouts.

« Je suis persuadé que vous ne manquerez pas de faire paraître cette rectification dans votre prochain numéro.

« Avec mes remerciements, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée. »

Signé : Omar MEZZOUR
Président du Comité Directeur

Le MARECHAL de la RANCOEUR

(Suite de la page 7)

Cette nuance trouve légitime la forme dictatoriale du parti unique. On sent que le Maréchal qui pratiquait la politique du fouet sous son pro-consulat marocain souhaiterait que ces méthodes de gouvernement qu'un certain parti voudrait établir dans un Maroc libéré soient encore en honneur et nous comprenons que ces méthodes aient l'approbation du Maréchal Juin pour qui cette copie fidèle des méthodes par lui employées sous le protectorat, fait partie d'un état d'esprit où il se reconnaît.

Le Maréchal qui ne recule devant aucun mensonge, n'hésite pas à présenter, le Président Bekkaï comme un ennemi acharné de la France, en lui attribuant une phrase que le Président Bekkaï n'a jamais prononcée. Faut-il rappeler au Maréchal que lorsque le Président Bekkaï officier dans l'armée française perdait une jambe au service du monde libre, il envoyait, lui Alphonse Juin, une lettre à l'amiral Darlan. Cette lettre disait entre autres :

— « Ce serait pour moi, un grand honneur que de servir sous les ordres d'un aussi grand général que le Maréchal Rommel. »

Ainsi, après les entrevues Juin - Ribbentrop, le futur Maréchal acceptait sans sourcilier de mettre son épée au service de l'hitlérisme. Il y a un profond cynisme à venir reprocher aujourd'hui au Président Bekkaï, homme loyal, une attitude qui n'est fondée que sur des ragots.

Jun écrivain est un spécialiste de la falsification au même titre que Juin Résident. Il n'hésite pas à affirmer que le P.D.I. est une branche schismatique d'un autre parti et que seul la démagogie opportuniste préside à ses prises de positions.

Le Résident Général qu'il était, ne se souvient-il pas du memorandum du Parti Démocrate de l'Indépendance présenté à Sa Majesté Mohammed V en 1947 ?

Ce memorandum réclamait l'Indépendance du Maroc après une période de transition qui aurait suivi la proclamation du principe de l'Indépendance et l'abrogation du protectorat. Le P.D.I. faisait état de la nécessité d'une constitution et de la création d'un parlement élu par le peuple marocain sans distinction de sexe. Si demander l'instauration d'un système de consultation populaire semblable à celui de la France est faire œuvre démagogique, il est certain que le Maréchal prend ainsi une position nette contre la Démocratie en général. Il a particulièrement manifesté son hostilité au régime de son pays.

Nous comprenons que l'auteur de la lettre à Darlan, ne puisse voir favorablement un programme qui est celui du P.D.I., où la justice et une politique sociale hardie sont présentées comme les aspirations légitimes du peuple rural et prolétarien. Il est normal que les préférences du Maréchal aillent aux partis uniques et aux essais de dictature. Cela fait partie intégrante de son personnage.



Jun, De Blesson, Guillaume, trois hommes, un programme.

ALGERIE ET RECONQUETE DE L'AFRIQUE DU NORD

Le Maréchal Juin n'hésite pas à poser la question algérienne comme un système qui doit permettre la reconquête nord-africaine.

La Fédération des Etats-Nord-Africains est envisagée par le Maréchal sous l'égide de la présence armée de la France où à son défaut de l'O.T.A.N. Il n'hésite pas à poser la question nord-africaine comme une question où l'U.R.S.S. a son mot à dire et que de ce fait l'occupation s'impose pour lui faire échec.

L'Algérie pour Juin est un moyen comme un autre, la parallèle de départ d'un mauvais stratège. Du stratège au politique, Juin a vite franchit le pas. Il ne faut pas d'élection au collège unique, le programme du gouvernement Mollet fait donc le jeu de « la rébellion », il en fallut beaucoup moins au général de la Bollardière pour se retrouver aux arêts de forteresse. Refaire l'armée d'Afrique «it Juin en prenant pour base de départ la guerre en Algérie.

Ainsi il se pose comme son futur commandant en chef pour légitimer son qualificatif d' « africain », qui fut aussi celui de Scipion.

Ces positions ne laissent pas d'être inquiétantes. Elles permettent aux pays d'Afrique du Nord d'être légitimement inquiets.

Il est nécessaire que le gouvernement français et l'O.T.A.N. fassent savoir que le plan du Machiavel-Maréchal n'a pas leur approbation, ni leur accord tacite.

S'il s'agissait d'une prise de position d'un quelconque quidam, ses vues de reconquêtes feraient sans doute sourire, mais elle émane du seul Maréchal Français et de surcroît de l'ancien commandant en chef des forces alliées Centre-Europe. La

caution de ces titres suffirait à elle seule à justifier notre inquiétude, mais il s'y ajoute certaines rumeurs qui font état d'un complot des généraux, complot ayant pour but, la remise en question des indépendances marocaine et tunisienne.

Une chose est certaine, jamais notre Maroc et notre Afrique du Nord ne consentiront à revenir au statut-quo ante. Nous avons en commun, Algériens, Marocains et Tunisiens la volonté inébranlable de lutter contre toute reconquête et de barrer la route à toutes les forces qui cherchent à nous asservir de nouveau.

UN OUVRAGE INOCCUPANT

Au moment où l'on se heurte à des réalités politiques qu'économiques dont les relents rendent ardue la construction du devenir franco-nord-africain, des œuvres comme le livre du Maréchal Juin ne peuvent que se mettre en travers de cette collaboration future entre les pays du Maghreb et la République Française. C'est un appel camouflé à la violence et à la reconquête que lance le Maréchal Juin à travers le « Maghreb en Feu » dont le titre à lui seul, possède une valeur de programme.

Le peuple marocain ne nourrit aucun dessein agressif envers la France, une association France-Afrique du Nord pourrait avoir son approbation à condition qu'elle soit basée sur l'égalité des rapports de nation à nation. La France a un rôle important à jouer dans cette libre association qui ne doit pas se transformer en un néo-colonialisme de captation économique ou politique remettant en question les indépendances nord-africaines.

En prenant position sur le Maghreb d'aujourd'hui, le Maréchal Juin démontre une fois de plus qu'il entend résolument tourner le dos à l'histoire. C'est là une position destructive, le drame franco-indochinois en fut un exemple-type. Le délire plumeux du Maréchal Juin ne sert ni les intérêts français, ni les intérêts de l'Afrique du Nord.

Il y a des circonstances où se taire est une vertu, dans le cas qui nous occupe se taire serait

faire preuve de pudeur et de sagesse politique. Nous autres marocains, avons la conviction que l'amitié franco-marocaine a failli être compromise délibérément par des hommes qui sont responsables d'événements qui causèrent la mort de milliers de personnes. En tête de ces hommes nous plaçons le Maréchal Juin et son équipe.

Remuer le souvenir d'événements regrettables et tragiques ne peut que desservir les intérêts franco-marocains. Construire ne veut pas dire détruire, c'est ce que semble constamment oublier celui qui fut l'artisan de la crise franco-marocaine.

Nous aurions préféré oublier jusqu'au souvenir du Maréchal Juin. Celui-ci ne l'entend pas ainsi, c'est dommage et pour lui et pour nous. Cela nous aura pourtant fourni l'occasion de lui faire savoir une bonne fois que l'amitié que nous entendons porter à la France ne peut se faire que sans lui et contre sa politique, cette politique de rancœur et de duplicité dont le Maroc a fait les frais.

L'amitié franco-marocaine se passera aisément de celui qui se pose en techniciens africain et qui est le fossyeur d'une entente entre Paris et les capitales d'Afrique du Nord.

La maturité et la vigilance des peuples nord-africains ne se laissera plus surprendre par un bâton de Maréchal fut-il de l'Académie Française.

Hafid JELLABI

SCOTCH - CLUB

4, rue NOLLY
Tél. : 253 - 13
CASABLANCA



Son ambiance

Sa musique

Lisez « AR - RAI AL - AMM »

Le quotidien de langue arabe le mieux informé